



TERRORISME A LA BEGIN

Semaine du 9 au 16 avril 1982

N° 57 - 5,00 FF

SAFRONTIÈRE

Hebdomadaire de l'Immigration et du Tiers-Monde

ENTRE

L'INSECURITE ET LA REGULARISATION

A VOS PAPIERS !



**Régularisation
des Travailleurs
Immigrés
sans papiers**

A LA UNE

Entre l'insécurité et la régularisation : à vos papiers ! Pages 3, 4 et 5

ICI ET LA

Orly : les fantômes de l'aéroport Page 6

Chevaleret : les foyers de la discorde Page 6

Belgique : grève de la faim contre la politique gouvernementale Page 7

SUD SUD

Palestine : terrorisme à la Begin Pages 8 et 9

OUA-Polisario : un appel à la raison Page 10 et 11

Algérie : Ben Bella, le débat est ouvert Page 12

Malouines : le coup de poker de la junte Page 13

CULTURE

Rachid Bahri : l'oiseau migrateur Page 14

Le Moussem : une tradition millénaire Page 15

Lille : festival du court métrage Page 16

SPORT

La foule du full Page 18

20 années pour « défendre la France » ...

J'ai eu le grand plaisir de lire votre aimable hebdomadaire qui m'a apporté beaucoup de satisfactions et de plaisir, il est toujours confortant de lire un journal qui touche du doigt les problèmes qui nous concernent (nous les immigrés) car chacun de nous a son problème propre. Comme le mien et parmi tant d'autres qui n'ont pas eu de solution ou qui se trouvent parmi les problèmes légués par la droite à une gauche qui ne peut résoudre que ceux de ses propres concitoyens. Quant à nous, on nous nourrit d'espoir souvent déçu. Je suis un immigré retraité militaire, ayant servi 20 années dans l'armée Française. Oui, je vous écris bien 20 années de service médaille, militaire sans vous nommer les citations des faits d'arme pour défendre un pays qui s'appelle la France.



Je vous écris aussi pour vous rappeler que je suis Retraité reconnu comme tel avec toutes les pièces et les dossiers qui comporte mon salaire est de 484,22 F, je dis bien quatre cent vingt quatre francs, 22 centimes par mois et ce, du 1er janvier au 31 décembre, alors qu'un collègue français touche 4 500,00 F par mois. Mon seul péché est d'être algérien

Je vous prie de bien vouloir me renseigner si je peux prétendre à une amélioration de cette pension ou bien je continuerai à vivre avec l'espoir comme je l'ai fait depuis 1962, date de la cristallisation de ma retraite. Dans l'espoir de vous relire, veuillez croire à mes salutations distinguées.

Kessal Boutkhal
Adjudant en retraite de l'Armée française



Une partie de l'équipe de « Radio-Gazelle », à Marseille.

« Je me sens déshonoré »

Cher ami,

C'est avec une grande émotion, et une réaction de colère que j'ai parcouru l'article *Le prolétariat sera français ou ne sera pas*, paru dans votre numéro 51.

En effet, en tant que militant communiste d'une part, et militant d'une organisation luttant contre le racisme et pour l'Amitié entre les Peuples d'autre part, je ne puis tolérer de tels procédés. D'autant que ces actes sont commis par des communistes, je me sens déshonoré, nous qui nous disons les Défenseurs des Droits et des Libertés. Pour la municipalité de Saint-Denis, dans cette affaire, les droits et les libertés ne sont pas les mêmes pour tous.

Afin de ne pas en rester là, je vous demanderai avec in-

sistance de bien vouloir me communiquer assez rapidement toutes les données concernant cette affaire, de façon à me permettre d'intervenir personnellement auprès de la municipalité de Saint-Denis, et des plus hautes instances de mon Parti pour que de tels agissements ne se produisent plus à l'avenir, à Saint-Denis ou ailleurs, et surtout, et enfin qu'Abdelkader soit réintégré à son poste de travail avec la même qualification et son ancienneté. Cette affaire me tient personnellement à cœur. J'irai jusqu'au bout de ma démarche, et Abdelkader comme tous ceux dont les Droits et Libertés sont bafoués me trouveront toujours à leur côté pour les défendre.

Liberté, Egalité, Fraternité ... pour tous bordel !!!

Amitié Antiracistes.
Jean Lacrabère

Le dialogue peut exister ».

Chers amis de Sans Frontiers

Je suis un fidèle lecteur de votre journal depuis sa parution. En effet, chaque vendredi soir, je me précipite chez mon libraire, pour acheter Sans Frontiers.

Ce que j'aime chez vous, c'est votre manière d'aborder chaque sujet que vous traitez. A chaque ligne, je sens qu'il y a vraiment un rapport qui s'établit entre vous et moi. Je me sens tout à fait concerné par tout ce que vous dites, même si parfois je ne partage pas tout à fait certaines des idées que vous exposez. Ce rapport presque intime que j'entretiens, si j'ose dire avec votre journal est peut-être dû au fait que vous traitez des thèmes qui me touchent de près. Je suis en effet étudiant immigré et j'appartiens à cette fameuse deuxième génération d'immigrés dont on parle beaucoup, mais qui elle n'a jamais eu la possibilité de s'exprimer librement.

J'aime votre journal et je continuerai à l'acheter. Soyez-en sûr. (Je dois vous signaler au passage qu'il est vendu régulièrement dans tous les points de vente de journaux de la localité où je vis).



Sans Frontiers est vraiment un journal super, où nous pouvons nous exprimer librement, nous les immigrés de la 1ère et de la 2° génération, puisque c'est ainsi qu'on nous appelle désormais. Vous méritez tous mes encouragements et toutes mes félicitations pour tout le travail de communications que vous faites. Dans ce monde si indifférent, c'est si intéressant et si réconfortant de savoir que le dialogue peut exister ! Bon courage et bonne continuation. Amicalement.

Rachid

Sans Frontiers

SERVICE SOCIAL

Kamel BELARBI
Marc WEITZMANN
Fabienne MESSICA
Leïla SEBBAR
Daniel LACERDA
Hassan ZEROUAL
Saïd BOUZIRI

SERVICE INTER

Raphaël CONSTANT
Farid AICHOUNE
Macodou N'DIAYE
Blaise N'DJEHOYA
Edouardo OLIVARES
Joël BOULARD
Fatima BELHADI
Aline N'GOALA

SERVICE CULTUREL

Khadidja BACHIRI
Mohamed NEMMICHE
Dalila ZOUAOUI
Peira CAVA
Julien WEISS

SPORT

Hocine DIDOU

DESSINS

T. ARAB
POUB'S

PHOTOS

DJEMAI
Ahamadou GAYE
Senna ABDELHAK
AKLI

SECRETERIAT DE REDACTION

Mustapha MOHAMMEDI
Nidham ABDI
PACO
Driss MOURAD
Abdel BOUAKRA
Fawzia ZOUAOUI

ABONNEMENT, DIFFUSION, PUBLICITE
NADHIRA
Ali MAJRI
Habib ARFAOUI

Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 78.
Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.
Fondateur de l'Association « Editions Sans Frontiers » : Louis Gallimardet.
Rédacteur en chef : Méjid Daboussi « Ammar »
Directeur de publication : Khali Hammoud
C.C.P. : 420900 F Paris
Commission paritaire n° 61715
Diffusion N.M.P.P.
Pour tout courrier : 33 bd Saint-Martin. 3° Imprimerie Voltaire-Impression. Montreuil.

Poésie et anti-racisme

Monsieur,

Je lis avec beaucoup d'intérêt votre journal. Je formule tous mes souhaits afin qu'il puisse perpétuer la lutte antiraciste qu'il mène avec acharnement. Je porte à votre connaissance, dans le cas où cela vous intéresserait, quelques essais poétiques.

Je ne capitule pas

En dépit de la nuit
la sévère obscurité
et le flambeau voilé
le zéphyr de la clarté m'escorte
je ne grelotte pas de l'effroi glacé
des matins qui aboient
de l'affreux désert long et profond
je ne grelotte pas du brouillard humide d'amertume
je marche cris marche
mes yeux scintillent
comme le soleil d'été
la fleur du printemps fleurit
le visage de ma bien aimée embellit
la colère de mon peuple grandit.

TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontiers », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	Chômeurs et étudiants*		
	1 an	9 mois	6 mois
France	220F	170F	120F
Europe, Afrique	280F	220F	160F
Par avion	320F	290F	170F

Abonnement Réabonnement *Sur justificatif

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Chèque

C.C.P.



Régularisation:

LES DERNIERES INSTRUCTIONS

Le secrétariat d'état chargé des immigrés a rendu publique l'instruction complémentaire n° 4, qui précise « les dernières instructions pour que soit menée à bonne fin la dernière étape » de l'opération de régularisation.

Le premier paragraphe « traitement des dossiers » rappelle que c'est aux Directions Départementales du Travail et de la Main d'Oeuvre, qu'il appartient d'examiner le maximum de dossiers en attente, afin d'alléger le travail des commissions ad hoc. Les DDTMO doivent rapidement fixer le calendrier des réunions des dites commissions.

Le deuxième paragraphe traite de la permanisation des saisonniers

Marchands ambulants: la circulaire est là!

Une circulaire chargée de « préciser les conditions de délivrance » de la carte de commerçant aux ambulants immigrés est diffusée par le ministère du Commerce, circulaire sur laquelle nous reviendrons dans le prochain numéro.

D'ores et déjà, on peut enregistrer la réaction du Comité des grévistes de la faim de la rue Traversière (voir SF N° 56). Le Comité déclare que « la circulaire ne permet pas la régularisation des grévistes. En gros, elle ne permet l'obtention de la carte, qu'aux marchands déjà régularisés. Nous sommes prêts à des négociations avec le gouvernement sur la base de dossiers en notre possession ». Sur place, les grévistes réclament, au douzième jour de grève : « Nous ne faisons pas la grève pour avoir une circulaire, mais pour obtenir nos papiers ».

titulaires d'un contrat. Les saisonniers ayant déposé un dossier incomplet, sans contrat de travail d'un an doivent le compléter au plus tard le 15 avril 1982 par la production d'un tel contrat.

La carte de travail qui leur sera délivrée, carte de type A (ouvrier agricole) ne sera valable « en principe » (?) précise la circulaire, qu'à un seul département, celui où réside le patron qui a souscrit le contrat de travail.

Le nombre des ouvriers agricoles permanisés sera déduit « du montant global des introductions de nouveaux saisonniers ». Concernant « la régularisation sans contrat de travail » traitée dans le troisième paragraphe, le Secrétariat d'Etat précise que la redevance - minorée de 250 francs - doit être payée à l'ONI, par l'immigré lors de sa convocation, « le

La motivation doit être « non seulement exacte, précise et personnalisée dit l'instruction, mais aussi entourée de toutes les garanties juridiques » ; le Secrétariat d'Etat suggère aux administrations de s'inspirer d'un modèle de lettre joint à la circulaire.

La décision de refus doit être « aussitôt » communiquée aux services de la préfecture « pour que ceux-ci en tirent les conséquences au niveau du droit de séjour » ; l'instruction insiste sur les précautions nécessaires pour qu'un refus ne puisse être juridiquement porté devant la justice.

Enfin, la circulaire complémentaire énumère les modalités de remboursement de l'aide de retour par les bénéficiaires de la régularisation.

Les travailleurs ayant demandé et touché « le million de Stoléro »



refus de paiement ne peut qu'entraîner le refus de délivrance de la carte de travail ».

Le quatrième paragraphe est certainement le plus révélateur de la politique qu'entend suivre le gouvernement, une fois l'opération de régularisation terminée ; il développe en effet les arguments et les précautions que l'administration doit utiliser pour notifier le refus de régularisation.

avaient été intégrés dans l'opération de régularisation par la circulaire du 30 novembre 1981 ; s'ils sont régularisés ces travailleurs devront, une fois en possession de leur carte de travail, rembourser le million « en principe... en une seule fois » l'administration vérifiera, lors du premier renouvellement des titres de séjour et de travail, si le remboursement a été fait.

Régularisation et « insécurité »

A VOS PAPIERS!

Les mois qui viennent risquent d'être chauds, et le climat n'y sera pour rien : deux couches de la population immigrée seront à l'honneur. Les sans-papiers, recalés de la régularisation, et les jeunes, fils et filles d'immigrés, exclus de l'école, du travail et des loisirs, bref, rejetés à la lisière de la vie.

Les premiers, ce seront tous ceux qui, pour une raison ou une autre, n'auront pu déposer un dossier de régularisation, ou, s'ils l'ont fait, n'auront pu satisfaire aux critères édictés, même aménagés par la suite.

A ces milliers de travailleurs - car ce sont des travailleurs - la couleur est déjà annoncée : la loi sera appliquée dans toute sa rigueur, et pour eux la loi sera synonyme de refoulement, de « reconduction à la frontière », dit la nouvelle terminologie. Exit vers la misère du Tiers-Monde, la « générosité » joue à guichets fermés.

Le 29 août dernier, M^r Autain déclarait au journal « Le Monde » : « l'opération de régularisation qui commence, va permettre à près de trois cent mille « sans papiers » de sortir de leur situation de non-droit, qu'à juste titre nous con-

damnons ». Sans polémique hasardeuse sur le chiffre réel des clandestins, la justice et la sagesse gagneraient si tous ceux qui ont déposé un dossier de régularisation recevaient les papiers à la poursuite desquels ils courent depuis longtemps. C'est le sens de l'appel adressé à François Mitterrand par plus de 160 associations.

La deuxième catégorie d'immigrés qui font parler d'eux sont les jeunes, nés en France ou ayant grandi ici. Les déclarations de certains maires à propos de « l'insécurité » et la « suggestion » de Bernard Deleplace, Secrétaire Général du plus important syndicat de policiers montrent - c'est le moins qu'on puisse dire - qu'il y a certains responsables qui ne comprennent rien à l'immigration, et qui, en tout cas, parlent à la légère de problèmes complexes.

Ces jeunes répondent longuement dans ce numéro. Ils disent ce qu'ils veulent et ce qu'ils refusent. Comme certains sans-papiers, oubliés de la régularisation, ils entendent se défendre. A l'injonction qui leur est faite : « A vos papiers ! », ils répondent : « et nos droits ? ».

K. Belarhi

La campagne de télégrammes à l'Elysée : le point

Dans Sans Frontière du 5 mars 1982, une campagne a été lancée pour créer un vaste mouvement de solidarité avec les travailleurs sans-papiers en lutte pour la régularisation. Cette campagne a pour mot d'ordre la régularisation dans un premier temps de tous ceux qui l'ont demandé.

Sont à l'initiative de cette campagne de prise de position des mouvements tels que Frères des Hommes (centre Paris), Artisans du Monde, 1 % Tiers Monde, l'ATMF, le CIEM, le MAN, Accueil et Promotion, SFM et la FASTI.

L'action demandée est donc une prise de position nette sur la régularisation et se concrétise par l'envoi du télégramme suivant au Président de la République : « Demandons l'attribution carte séjour et carte travail, à tous les sans-papiers qui l'ont demandé ».

A ce jour, et à notre connaissance, plus de 160 associations, syndicats et partis ont pris position. Quel premier bilan peut-on faire à ce stade de la campagne ?

Tout d'abord un premier point sur le libellé du télégramme. Il demeure bien évident que la régularisation sans condition des sans-papiers qui l'ont demandé n'est qu'une étape vers un règlement global du problème et

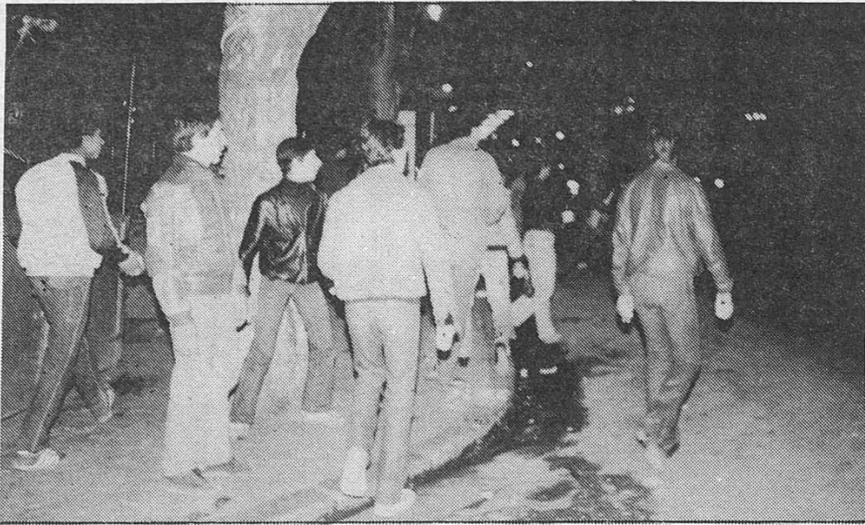
que nous ne pouvons rester indifférents à ceux qui n'ont pas déposé de dossiers. La grande majorité des signataires est bien d'accord sur ce point.

Ensuite l'examen de la liste des signataires montre que ce soutien est très varié, s'équilibrant entre associations d'immigrés, de solidarité, tiers-mondistes, politiques, religieuses et syndicales.

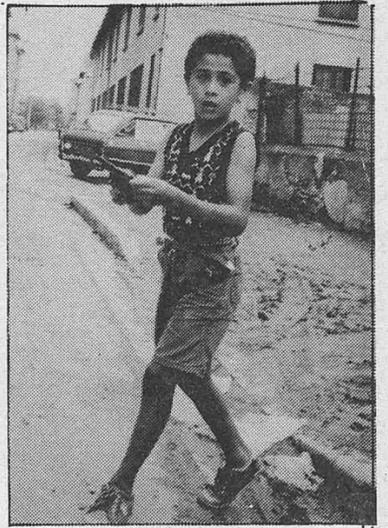
En fait, l'impression qui se dégage est qu'après une période d'attente due aux changements politiques, les associations réaffirment des positions qu'elles n'abandonneront pas.

Une conférence de presse s'est tenue le 1er avril au siège de la FASTI. Etaient présentes, outre les associations citées ci-dessus, la Maison des Travailleurs Immigrés et le comité des sans-papiers AGTSF. Au cours de cette conférence, a été notamment affirmé d'une part la volonté de poursuivre cette campagne de télégrammes qui doit encore s'élargir et d'autre part, le souci de concrétiser localement le soutien en créant l'union la plus large et en organisant les actions nécessaires à la régularisation des sans-papiers.

Denis Pincemaille



A la suite de la campagne qui tente d'assimiler les jeunes de parents immigrés et la délinquance, menée par les maires d'Asnières, d'Orly et de Marseille, des jeunes se sont élevés contre ce genre de pratique. « Faire de tels tracts c'est légitimer le meurtre », « son tract est une campagne de délation contre les arabes », tels sont les propos de ces jeunes filles d'Orly que l'interview de Gaston Viens a fait bondir. Cette campagne a suscité d'autres réactions, dont celle du M.R.A.P., de la F.A.S.T.I. et du P.S.U.



Interview de jeunes d'Orly :

« ON NE VEUT PAS DE LEUR PITIE ! »

SANS FRONTIERE : *Que s'est-il passé avant le fameux meeting du 6 mars ?*

SCHAFFIA : Avant le meeting du 6 mars, la mairie a dressé une campagne en distribuant des tracts dans toutes les boîtes à lettres de la ville. Ils ont aussi placardés tous les tableaux d'affichage administratifs. A la suite de la diffusion d'une interview de jeunes de la cité sur FR3, le maire s'est pointé à la MJC Pablo Neruda, il était énervé, emporté, il voulait connaître la personne qui avait invité la télé. Des jeunes lui ont dit à propos de son tract que ce n'était pas bien ce qu'il a fait, il leur répondit « vous ne savez pas lire le français ».

LILLIA : des jeunes sont venus nous voir et nous ont dit : « on va aller là-bas pour leur montrer ce que sont de vrais délinquants ». Mais nous ne voulions pas tomber dans le piège du maire, on a décidé de se regrouper et de faire un tract qu'on a distribué le jour du meeting.

S.F. : *Le 6 mars, jour du meeting, comment cela s'est-il passé ?*

SCHAFFIA : Le jour du 6 mars, le maire a invité tous les petits vieux d'un centre du 3^e âge, ainsi que tous les employés de la mairie,

qui sont tous au parti communiste. Avec cela, un service d'ordre assuré par les gros bras de la CGT. Nous étions une cinquantaine comprenant des jeunes, des éducateurs, des instits et nos parents. Il faut savoir que les instits ont déposé ce jour-là un préavis de grève pour venir nous soutenir. Ce qui nous a amusés c'est la récupération du maire dans le style « votre présence explique qu'il y a un véritable souci de sécurité ».

LILLA : Dans son discours, il nous a félicités de notre tract, mais sans répondre aux questions. Un instit s'est vu refuser le droit à la parole, le maire le désignant à la foule, lui dit « voyez ce travailleur social, il est payé par la mairie ». Le maire oublie que les enseignants sont payés par l'éducation nationale...

SCHAFFIA : Après son discours pleurnichard, genre mélo « je ne suis pas raciste, j'ai fait la guerre, je suis un ancien déporté », il s'est tiré avec son service d'ordre, sans qu'il y ait eu de débats. L'adjoint au maire nous a dit « comme on a pas les moyens de faire un débat, je vous propose d'aller voir des diapos sur la ville d'Orly », tu m'étonnes on s'est fait jeter. On s'est retrouvés avec des gens qui nous

tenu des propos terrifiants, une petite vieille de 80 ans nous a dit : « vous trouvez normal que les flics ne tapent pas les jeunes, vous savez ce qu'il leur faut à ces jeunes, des camps de travail. »

Un type style beauf dit à ma mère « vous avez eu votre indépendance et maintenant vous nous faites chier » ; un autre de la CGT « toutes les familles arabes sont pour quelque chose dans les vols »...

S.F. : *Quelles ont été les suites après le meeting et la diffusion du tract ?*

LILLA : Il y a quelque chose de flagrant, c'est le contrôle de polices, maintenant, ils fouillent les jeunes à l'aide de lampe électrique

me fait rentrer dans son bureau et commence son discours « beaucoup de gens m'ont dit que vous teniez des propos désagréables sur la municipalité » et me demande si j'appartiens à un parti politique. Tu m'étonnes, on m'a agressé, insulté, lors de mon travail, je n'ai fais que me défendre. Une bonne femme, complètement perdue, elle ne comprenait plus « le maire nous dit de nous méfier des arabes et il nous envoie une arabe pour faire le recensement alors que ma fille est au chômage »...

S.F. : *Qu'est-ce que vous craignez de la part de la mairie ?*

LILLA : J'ai peur pour ma soeur qu'elle ne puisse plus trouver du

mairie, il dit qu'il connaît les problèmes des jeunes pourquoi il ne les a pas expulés dans son tract ou dans son journal, il nous a refusé un droit de réponse. Il est en contradiction avec lui-même, dans le tract il dit ne pas isoler les jeunes et dans l'interview il dit qu'il faut les isoler. De toute façon, son tract est une délation, ils désignent les arabes comme des voleurs. En ce qui concerne son futur commissariat dans notre cité, on n'en veut pas, on préfère un jardin pour les enfants. Tu te rends compte, un commissariat chez nous, c'est de la provocation.

S.F. : *La mode est au changement, est-ce que vous l'avez ressenti dans vos cités depuis le 10 mai ?*

SCHAFFIA : Pour nous les Beurs, il n'y a pas véritablement de changements, la justice n'est pas dans notre camp, près de chez nous, l'assassin de Kader n'a pris que 5 ans avec sursis, et on ne veut plus de cela. Le fait d'écrire un tel tract, c'est légitimer le meurtre. La mentalité des flics n'a pas changé, elle est toujours la même, on n'en veut pas dans nos cités, ils sont dangereux.

Propos recueillis par Mohamed Nemmiche

Je ne suis pas raciste, mais ...

dans la gueule. On te vide ton paquet de clopes pour savoir ce qu'il contient, peut-être de la came, et de plus certains jeunes sont frappés s'ils ne présentent pas leurs papiers. La sécurité d'accord, mais pas comme cela, nous provoquer, nous agresser, on va arriver à la situation de Lyon. A Orly, les vols ne sont que des chapardages et les magasins sont surveillés par des compagnies de vigiles.

SCHAFFIA : je suis chômeuse et je bénéficie d'une aide du bureau de l'aide sociale de 100 F et du remboursement de la carte orange. Comme tous les mois je vais à la mairie, et jusqu'à présent, je n'avais jamais eu de problème. Après ces événements, un type me reçoit sans dire un mot, me tend une feuille rose en me disant « ça ne te salit pas les mains d'accepter du fric d'une municipalité raciste ? », on s'est engueulés et pour se ratrapper, il me dit « je ne suis pas raciste et je ne veux pas qu'on dise du mal sur le maire, mon grand-père et lui furent déportés ensemble... »

S.F. : *Quant à toi, Lilla, tu as eu des problèmes parce que tu travaillais pour le recensement ?*

LILLA : Je fus convoqué à la mairie, je pensais qu'il s'agissait du recensement, mais une secrétaire m'avertit en me disant que des gens se sont plaints prétendant que je tenais des propos calomnieux à l'encontre de la mairie et que je distribuais des tracts lors du recensement et me prévient que l'adjoint au maire est raciste. Celui-ci

travail, elle est employée comme animatrice par la mairie...

shaffia : nous on habite une cité de transit et à cause de tout cela, de notre engagement contre la mairie, ma mère a peur de renouveler sa demande de logement, puisque nous sommes repérées. Les autres n'ont pas pu s'engager à fond, la maison des jeunes, les clubs de prévention etc, parce qu'ils sont subventionnés par la Municipalité.

S.F. : *L'interview du maire à Sans Frontière, vous a fait bondir ...*

SCHAFFIA : Il est amusant ce maire, de dire que nous sommes des anti-communistes, d'une part nous ne le sommes pas, et d'autre part, on est contre la ligne politique du parti qui à la suite des événements de Vitry, de Cormeilles, les quotas à Ivry alors que les jeunes sont français, nous déontre qu'elle est profondément raciste.

LILLA : Il dit dans cette interview, ne pas marginaliser la communauté maghrébine, avec son tract qu'est-ce qu'il fait, il nous marginalise. Il trouve que les travailleurs immigrés sont bien dans leur peau, c'est bien sympa alors qu'ils sont désignés comme responsables des vols et plus dans les grands magasins style Suma où les jeunes sont interdits, les parents doivent faire leurs courses eux-mêmes sous l'oeil des vigiles et des chiens ; tu parles d'un pied.

SCHAFFIA : J'ai failli m'attendrir, on ne veut pas de sa pitié, on ne veut pas qu'on s'apitoie sur notre sort. Qu'est-ce qu'il veut ce

Le MRAP : des analyses sommaires !

Sur le thème de la délinquance et de l'insécurité dans les villes, une campagne est menée contre les migrants étrangers, essentiellement maghrébins et parmi eux tout spécialement les jeunes Algériens. Certains syndicats de police (FASP, FPIP) ont fait des déclarations, des municipalités (Asnières, Orly, Marseille), ont pris des dispositions ou distribué des tracts signés par leurs maires.

Tous liens étroitement délinquance et immigration. Sans en établir les vraies causes, comme unique remède, tous proposent la répression, certains même le retour aux pratiques d'avant le 10 mai.

Sans nier les difficultés et l'ampleur du problème, le MRAP s'indigne de telles assertions, proteste énergiquement devant ces analyses sommaires, condamne de telles solutions.

S'il est vrai qu'une petite délinquance juvénile ressentie dans la vie quotidienne est particulièrement détestable, elle ne

doit pas masquer les formes les plus graves de la délinquance en général.

S'il est légitime et louable, en effet, que des maires et à plus forte raison un ministre de l'Intérieur, se soucient du maintien de l'ordre public dans leurs communes ou en France, il est inadmissible qu'ils le fassent en désignant à la vindicte publique ceux que la société a marginalisés à l'école, dans la formation professionnelle, dans le travail, dans le logement, dans les loisirs, dans leur droit à l'expression.

Continuer dans cette voie, ce serait balayer à brève échéance les acquis bénéfiques de la nouvelle politique d'immigration.

Séparer globalement les étrangers en bons et mauvais ouvre la porte à l'arbitraire. Lier délinquance et immigration, c'est alimenter le racisme. Le MRAP ne saurait le tolérer.

Indignation de la FASTI et du PSU

Le 16 mars dernier, Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, Fédération Autonome des Syndicats de police, déclarait : « il faut expulser les étrangers délinquants récidivistes comme on le faisait avec le 10 mai ». Cette déclaration a suscité plusieurs réactions ; ainsi la FASTI se déclare « pour le moins étonnée qu'un responsable politique syndical, manque à ce point d'analyse de la situation pour brandir comme solution l'expulsion ». La FASTI rappelle son opposition à toutes les expulsions et rappelle le télégramme de François Mitterrand aux grévistes de Lyon avant le 10 mai, où il déclarait : « c'est une atteinte aux droits de l'homme que de séparer de leur famille et d'expulser vers un pays dont bien souvent ils ne parlent même pas la langue, des jeunes gens nés en France ou qui y ont passé une grande partie de leur jeunesse ». Le PSU a par ailleurs, exprimé son indignation après la déclaration de M^r Deleplace.

Réponse aux Maires

«ON EST ICI CHEZ NOUS»

Nom : Ben quelque chose

Prénom : Mohamed

Age : 20 ans.

Nationalité : Nord Africain ou Français (les papiers on s'en fout, c'est à ta tête qu'on te reconnaît. Les frisés faites donc des brusiings !).

Adresse : Cité de Transit de Béton-Les-Oies. 15, rue de la Cité d'Urgence. Nanterre, Bobigny, Sarcelles ...

Messieurs les Maires,

Suite à vos multiples déclarations, j'ai pensé qu'il était important pour vous de connaître une réalité que vous ignorez totalement. **Délinquance, maghrébins, police, sécurité, un amalgame facile pour vous. Pour nous, c'est une autre histoire ...**

Nos parents venus en France, il y a longtemps, pleins d'illusions et de rêves. Un rêve jamais réalisé, un rêve devenu cauchemar, un cauchemar devenu réalité.

La mère à la maison, le père 40 heures par semaine à l'usine, sa tronche de bicot suffit à lui rendre le quotidien insupportable.

Mais il veut aller jusqu'au bout de son rêve : revenir chez lui, dans sa maison, au soleil, quitter le béton froid d'un pays « d'accueil glacial » d'où il se fera jeter, quand on lui aura sucé jusqu'à la moëlle

épineuse. Son exemple nous a suffi, on ne veut plus de cette vie-là.

Pour nous, les mêmes, c'est différent, on a grandi ici, on vit dans les Cités de Transit, on se connaît tous, personne ne t'emmerde : y'a que des étrangers, on se refait un monde.

VOUS nous mettez à part : y'a pas que notre race, y'a notre CLASSE ... sociale.

Délinquance, Messieurs les Maires ? Soyons sérieux. Que proposez-vous ? Un commissariat de police ? Pourquoi pas des M.J.C. pour tous enfin, y'a rien pour nous dans ces cités pourries. Si VOUS nous mettez là-dedans c'est parce qu'on n'a pas les moyens de vivre ailleurs. Et puis si elles étaient bien ces cités, vous habiteriez avec nous peut-être ? Mais non ... Vous c'est les quartiers résidentiels, pas de mélange surtout. De temps en temps, un peu de démagogie (vous parlez de nous, faut voir comment, alors franchement, vaut mieux vous taire), vous venez nous voir avec renfort de CRS et gardes du corps, tellement vous avez la conscience tranquille.

Alors, changement ?

Tout votre blabla des campagnes électorales, du barratin à 4 sous, vous pouvez vous le garder.

On ne nous achète pas avec des belles paroles de fraternité et tout le reste. On a compris. Seulement, ATTENTION, si nos parents se sont fait avoir, nous les jeunes, on est nés ici, on y est CHEZ NOUS, autant que tous les Martin et les Dupont du monde.

Le seul problème restera notre tête, on est basané, frisé et on nous reconnaît, même si vos lois facilitent ou « obligent » notre naturalisation, on se promène pas avec un imprimé sur le front pour dire d'où on vient (de toute manière : pas de problèmes on est d'ici).

La galère c'est notre tronche : vos blonds aux yeux bleus, ils se fondent dans la masse, on ne les voit pas, ou mieux... , on fait semblant de ne pas les voir. Nous, on nous reconnaît, on nous voit partout, et quand on nous voit pas, on nous imagine ! Alerte.

Faudrait pas trop se foutre de nous quand-même.

Pour nous tous, le débat est clos maintenant, pour vous, on est une cible facile, quelle bonne idée d'associer délinquance et maghrébins (bien que ça manque de rime !). En fait, on n'a pas besoin qu'on s'occupe de nous, les démagos, socio-machins, restez chez vous, allez dormir, et rêvez à votre société idéale où la sécurité règnera, et où la rue aura la couleur de képis, et l'odeur de chiens policiers.

Bonne nuit ! Le marchand de sable va passer (Tiens du sable c'est de chez nous ça !)

Messieurs les Maires,

Vos paroles sont claires, pas besoin d'en rajouter et d'essayer de vous expliquer, on n'est pas bêtes, on a compris. On n'est pas des victimes non plus, pas besoin de pleurer sur nous, ne vous inquiétez pas pour nous, faites plutôt rimer délinquance avec ... pays de France (!).

Hénya

Immigrés espagnols

UN PREMIER CONGRES DEMOCRATIQUE

L'idée de faire un congrès de toute l'immigration espagnole européenne remonte à une dizaine d'années, au moment de la circulaire Fonanet-Marcellin. Ce congrès devant être l'expression démocratique des besoins et revendications de tous les immigrés espagnols, il n'a pu avoir lieu pour des raisons d'ordre économique et du fait que l'évolution de la situation espagnole (lutte contre le franquisme) absorbait l'esprit de lutte et de revendication de la communauté espagnole européenne. Les conditions ayant changé un tel congrès, ouvert à tous les immigrants espagnols, est aujourd'hui possible. Ainsi le premier congrès démocratique accueillera seulement les délégués venant d'associations culturelles de parents d'élèves et aura lieu au début du mois de juin à Cadix en Espagne.

Ce congrès se prépare en trois phases.

En premier, la phase régionale. Dans tous les pays d'Europe où existe une communauté espagnole, des assises ont eu lieu regroupant les délégués des associations de la même région. Le découpage régional a été établi en fonction de la densité de l'immigration espagnole.

Deuxième étape, au niveau national. Ici l'ensemble des propositions des différentes régions doit être concentré par des assises nationales. En France, elles ont eu lieu les 3 et 4 avril dernier.

Enfin, dernière phase se situant à l'échelle européenne. Elle se fera en Espagne.

Ce congrès devrait être l'occasion pour les immigrés espagnols d'exposer à leur peuple la situation qu'ils vivent et les problèmes qu'ils rencontrent dans l'ensemble des pays européens. Mais les frais occasionnés par le congrès, les démarches nécessaires au niveau de la presse dressent des difficultés qui, sans participation gouvernementale, risquent d'être insurmontables ou tout au moins peuvent compromettre son impact et son succès. Or le gouvernement espagnol actuel, en imposant le déroulement du congrès, non pas à Madrid, comme le souhaitent les organisateurs et comme le suggéraient le but de ces assises, mais en un lieu et à une date défavorable (à Cadix au moment

des élections andalouses et au début du Mundial 82) a montré sa volonté de ne pas permettre à ce congrès d'avoir l'ampleur nécessaire pour sensibiliser le peuple espagnol.

L'immigration espagnole n'est pas homogène dans tous les pays d'Europe. En France, deux réalités coexistent.

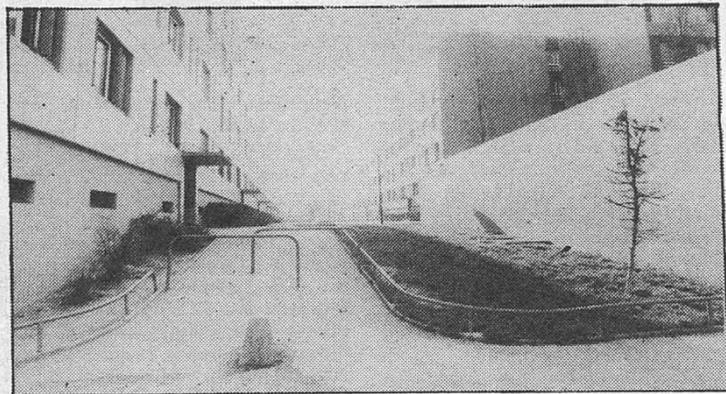
D'un côté, les jeunes qui d'une façon générale, ne se posent pas le problème du retour. Cette deuxième génération connaît bien la réalité de la situation française et affronte les mêmes problèmes que ceux des jeunes de toutes les sociétés modernes. Il y a la discrimination légale qui fait qu'étant étranger, ils n'ont pas les mêmes droits que les nationaux (droit au travail, droit aux études...) Et il y a la discrimination de fait qui s'illustre à l'occasion du problème de l'orientation scolaire : naturalisé ou non, du fait de leur nom d'origine espagnole, ces jeunes sont orientés pour plus de la moitié vers des filières de formation professionnelle.

Leur appartenance à deux cultures qui, bien que proches géographiquement sont éloignées en réalité, engendrent des problèmes d'identité et de désintégration sociale. Ainsi leur revendication est essentiellement culturelle, le droit à la double nationalité par exemple.

D'un autre côté, il y a les parents qui vivent l'immigration comme un stade intermédiaire ayant le « retour » au pays. Et ceci même s'ils sont en France depuis plus de vingt ans, qu'ils ne connaissent plus leur pays et le vivent de façon mythique. Leurs revendications sont essentiellement posées en termes de réinsertion en Espagne : problème des retraites, droits sociaux ...

La plupart des délégués aux assises nationales françaises, ont estimé que vu les conditions dans lesquelles se déroulera le congrès en juin, il aura très peu d'influence sur l'opinion publique espagnole. Mais ils sont persuadés que ces assises seront la démonstration de la capacité de l'immigration à proposer des solutions à leurs problèmes ... même si elles ne sont pas acceptées.

Melchior Garnon



Lettre ouverte au Maire d'Orly

Nous, Jeunes Maghrébins et autres, sommes indignés, scandalisés, et surtout nous refusons l'étiquette de « délinquants ».

Prendre une entête municipale pour exprimer des propos racistes et provocateurs, nous ne pouvons l'accepter.

Au lieu de trouver une solution générale pour une bonne cohabitation entre Orlysiens, quelques soient leurs origines car ils sont tous des administrés, et de dédramatiser les faits pour calmer la population, vous faites une ségrégation, en n'hésitant pas à dire que parmi les voleurs se trouvent de nombreux jeunes d'origine maghrébine.

Nous devrions plutôt nous intéresser aux circonstances, aux causes, aux circonstances de vie de la majorité de ces jeunes.

Or, vous demandez à la population de les dénoncer par respect civique. Vous les mettez en marge de la Société. Ne vaudrait-il

pas mieux leur faire prendre conscience de leurs responsabilités ?

Il est tout à fait légitime de vivre dans la sécurité, nous sommes conscients des problèmes.

Mais POURQUOI dénoncer AUJOURD'HUI ces faits de violence alors qu'ils étaient beaucoup plus importants il y a quelques années ? N'y aurait-il pas un rapport avec les élections cantonales ?

Ne vaudrait-il pas mieux créer des centres socio-éducatifs pour la majorité de ces jeunes, sans distinction de race puisque les structures existantes ne répondent pas à leurs demandes ?

Nous ne voulons pas d'un brigadement des jeunes, d'un contrôle systématique par les forces de l'ordre. Ce serait une provocation qui conduirait beaucoup de jeunes à une violence encore plus importante.

En ce qui concerne la menace déguisée d'un avertissement solennel, nous sommes scandalisés

de voir que vous mettez au banc des accusés les familles. Ces dernières sont d'autant plus victimes que vous ne pouvez les afficher au même titre que les voyous.

Nous disons non à cela, nous refusons tout racisme, toute culpabilisation des jeunes délinquants et de leurs familles.

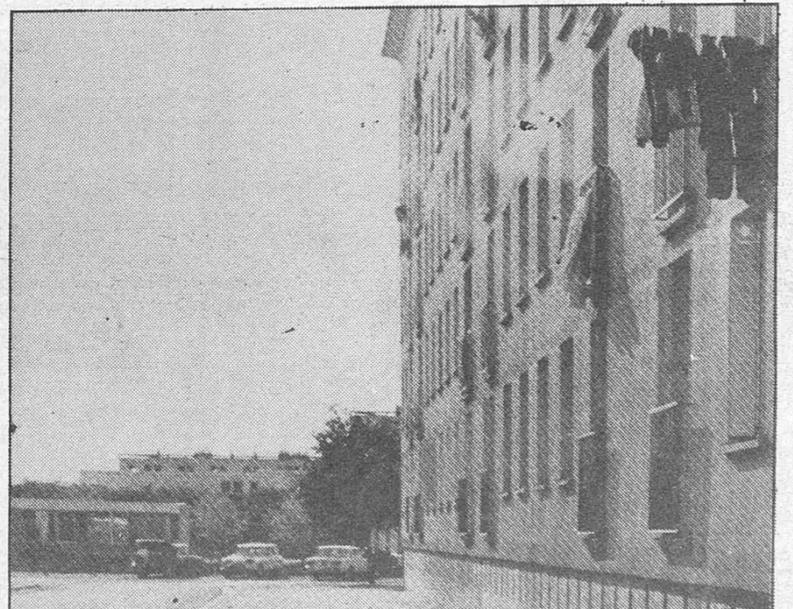
Pas de distinction entre les communautés de la même catégorie sociale.

C'est pour cela que nous appelons à la solidarité de tous les orlysiens pour ensemble, trouver la mise en oeuvre d'une action moins violente, et adéquate à ce problème.

Monsieur le Maire, pour terminer, nous vous demandons un droit de réponse dans le prochain journal d'Orly en faisant paraître cette lettre dans son intégralité.

Pour le groupe de Jeunes :
Chafia Outerban, 2 rue des Hautes Bornes.

Djamel Debah, 10 ave des Martyrs de Chateaubriand.



Après les grèves d'il y a un an à la RATP, les mouvements sporadiques d'employés municipaux, les grèves du centre Pompidou et d'ailleurs aujourd'hui, Orly, Sud et ouest sont touchés.



Amadou Gaye

Les voyageurs attendent dans les aéroports.

Titularisations :

LES FANTÔMES DE L'AÉROPORT

De la même façon qu'au Centre Pompidou, mais cette fois dans l'oubli le plus total, le personnel de nettoyage d'Orly est en grève. Le noeud du problème : titularisation des immigrés.

« La grève des nettoyeurs ? Je ne peux même pas vous dire si elle dure encore, désolé. Téléphonnez à la CGT », explique un délégué CFDT d'Orly, qui raccroche. Rue Lafayette, on réplique : « nous ne sommes pas au courant. Appelez le personnel de l'air ». Réponse du personnel de l'air : « On a pas entendu parler de ça. Contactez les nettoyeurs ». Sitôt dit, sitôt fait : « Non, on ne sait rien. Essayez les Ports et Docks ».

Pourtant, l'action de ces grévistes-fantômes est, sur place, bien visible. L'aérogare d'Orly-sud et les trottoirs alentours sont jonchés de déchets divers. Les voyageurs, gênés, attendent leur avion dans des salles transformées en véritables dépotoirs après bientôt quinze jours d'arrêt de travail. Les arrivants, héberlués, errent dans les couloirs, au milieu des ordures. Un agent de service à qui je demande où rencontrer les grévistes, me conduit de couloirs en couloirs avant de hausser les épaules en signe d'ignorance : « Vous allez bien finir par tomber dessus ».

Orly, après bientôt 15 jours de grève.

Une silhouette bleue traverse un couloir ; je me précipite : c'est une espagnole et... elle travaille : « L'aéroport a passé des contrats de sous-traitance avec plusieurs sociétés de nettoyage. C'est ceux de chez ONET qui sont en grève. Moi, je fais mes trente-neuf heures, normalement. Pour l'instant, j'ajoute-t-elle, mais on ne sait jamais. Parce que le ménage, vous savez, c'est toujours comme ça : une vraie saloperie ».

Deuxième sous-sol, dans les sombres couloirs « interdits au public ». Comme dans un jeu de piste, les panneaux revendicatifs me guident : prime de célébrité (pour insalubrité), 5^e semaine de congés payés, treizième mois et prime de panier en forment l'essentiel. De titularisation, point. C'est pourtant la question essentielle, et tout le monde est bien d'accord là-dessus, y compris le délégué du syndicat des Ports et Docks : « Les employés d'un aéroport sont fonctionnaires d'état. En conséquence, les immigrés employés au nettoyage, ne peuvent l'être que par l'intermédiaire d'une société de sous-traitance, d'où l'exploitation de ces travailleurs. Ce qu'il faudrait, c'est créer une filiale qui aurait à charge d'embaucher les immigrés ».

S.F. : Pourquoi ne pas poser la revendication de la

titularisation ?

Réponse : En tant que syndicat d'une entreprise privée, ce n'est pas notre rôle. C'est à la fédé d'Orly de poser le problème.

S.F. : L'UL CGT de St Denis a signé avec la municipalité un accord qui interdit de fait aux immigrés la permanence des emplois publics. Ça n'entre pas en contradiction ?

Réponse : On ne peut pas contrôler toutes les initiatives locales.

Au bout de mon périple, j'arrive enfin au local dans lequel sont assises les grévistes, l'équipe de jour, apparemment entièrement française, et composée de mères de familles en plein tricottage. Elles répondent assez laconiquement à mes questions : « Oui, il y a eu des négociations. Non, ça n'a rien donné, sauf la cinquième semaine de congés payés et la prime de fin d'année augmentée et transformée en 13^e mois ».

« Il y a beaucoup d'immigrés qui travaillent ici ? ». L'une des tricoteuses s'anime alors soudainement : « Oh oui », dit-elle avec un soupir long de signification...

M.W.

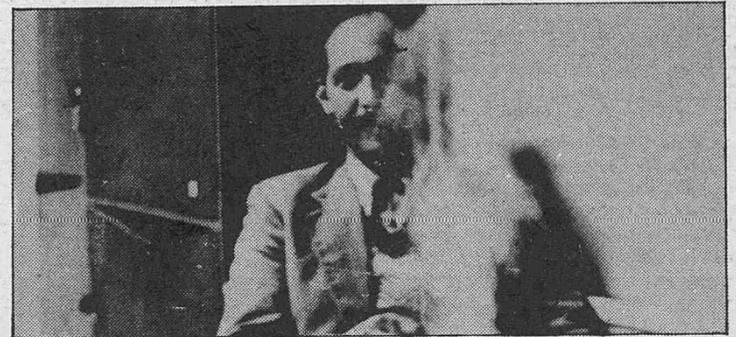
LES FOYERS... DE DISCORDE

63 rue du Chevaleret, dans le treizième arrondissement de Paris, les résidents du foyer de travailleurs immigrés, géré par le BAS (Bureau d'Aide Sociale) font la grève des loyers.

Un mouvement presque banal, pourrait-on dire lorsqu'on se penche sur la vie des foyers. Un détail toutefois : la grève en est (à trois mois près) à fêter son année d'existence...

Jusqu'au milieu de l'année 81, la BAS gérait des foyers de trois catégories : A (correct), B (vivables) et C (« de transit »). Le foyer du Chevaleret faisait partie de cette dernière catégorie, en conséquence de quoi la moitié des douches ne fonctionnaient pas, les couvertures et rideaux n'avaient jamais été lavés depuis 74, date d'ouverture du foyer, certains travaux de finitions attendaient encore, et la peinture du plafond tombait dans les assiettes.

dans l'établissement ». Quant aux visites, elles ne sont autorisées que dans les établissements comportant des chambres individuelles, à condition que le visiteur soit de sexe masculin (ce qui sous-entend bizarrement que les immigrés ont le droit d'être pédés mais pas celui d'être hétéros), que la visite soit effectuée entre 14 heures et 22 heures, et ce « avec l'autorisation du gérant ». D'autre part, « si les nécessités du service l'exigent », un responsable du BAS « peut à tout moment pénétrer dans les locaux mis à la disposition des usagers ». Quant aux résidents hospitalisés, ils seront réintégrés en priorité bien sûr, mais « dans la limite des places disponibles, s'ils remplissent les



En juin 81, peut-être sous le choc de l'état de grâce, la mairie de Paris, via la BAS, se lance dans le social. Consigne : la catégorie C doit disparaître. Aussitôt dit, aussitôt fait... sur le papier du moins. Aucun travail n'est effectué mais le foyer du Chevaleret est rebaptisé « B » et les loyers augmentent en conséquence de 40 %, contre 20 % pour les autres foyers gérés par le BAS.

Immédiatement, les résidents, soutenus dans un premier temps par la CFDT avec laquelle ils ont pris contact, collectent les loyers et les déposent à la Caisse des Dépôts et Consignation, par l'intermédiaire d'un huissier. Des démarchés sont entreprises pour l'ouverture de négociations avec le BAS, sur une base revendicative qui, très vite, s'élargit. C'est que, pour les résidents, cette augmentation est la goutte d'eau qui fait déborder un vase bien assez plein. « Les conditions de vie ici sont dingues, expliquent-ils. Dès qu'on organise une fête, le gérant organise une fête, le gérant français, un ancien militaire, appelle la police qui procède à des contrôles. Nous avons deux gérants ici. Avec le premier, il n'y a pas de problème, mais avec l'autre, on se fait traiter de bougnoules et de négros tous les jours. Un jour, ça finira mal ». Quant à l'installation, les chambres de 15 m² logent trois personnes et sont équipées de trois lits, trois étagères, une entrée (6 m²) munie de deux lavabos sans eau chaude.

Le règlement intérieur, signé par Jacques Chirac soi-même, est un petit chef-d'œuvre dont on se demande quelle autre utilité il peut avoir que de faire quotidiennement sentir aux résidents qu'ils ne sont (tout juste) que tolérés. Il y est dit notamment que « toutes activités commerciales, politiques ou religieuses ne sont pas admises

conditions normales et n'ont fait l'objet d'aucune sanction ».

Soumis à un tel régime, les résidents entament donc une grève illimitée des loyers (suivie à 80 %) et demandent l'ouverture de négociations, auxquelles monsieur Lafouge, directeur du BAS se refusera systématiquement, sous le prétexte que la CFDT et les partis politiques manipulent les grévistes. Monsieur Thibeaud, responsable de la gestion des foyers du BAS, aura, lors d'une entrevue, cette formule beaucoup plus explicite : « ce ne sont pas les étrangers qui vont faire les lois françaises ».

Seulement voilà, une grande partie des résidents grévistes est employée par cette même mairie de Paris dont dépend le BAS (à titre indicatif, le conseil d'administration du BAS, dont Lionel Jospin est membre, est présidé par le maire de Paris, Chirac en l'occurrence). Aussi, les pressions vont-elles s'accumuler : mutations autoritaires, saisies sur salaires, et demandes de saisies aux employeurs privés. Malgré un jugement du tribunal d'Instance du 13^e qui dénie au BAS le droit d'opérer les saisies-arrêtes, et à fortiori celui de requérir l'aide des employeurs privés, le BAS refuse de rembourser les grévistes. En février, il se préparait à de nouvelles saisies.

Contacté au téléphone, M^r Lafouge, qui a finalement accepté de rencontrer l'avocat des grévistes, déclarait qu'en réalité, « les résidents n'avaient aucune raison de se plaindre ». « Et puis vous savez, ajoutait-il, perfide, au sujet des travaux finalement entamés au foyer, ce sont les contribuables français qui prennent en charge ces gens-là... »

Marc Weitzmann



Amadou Gaye



Grève de la faim en Belgique

UNE COMMUNE RACISTE

Depuis le 28 mars, huit hommes et quatre femmes, sept Turcs, trois Belges, un Français et un Marocain font une grève de la faim pour protester contre le refus de la commune de Schaerbeek dans l'agglomération bruxelloise, d'inscrire plusieurs centaines d'immigrés sur ses registres.

C'est le dernier moyen qui leur reste après une longue bataille juridique qui a reconnu l'infraction mais qui ne s'est pas soldée par l'obligation pour les échevins (conseillers municipaux) de respecter la loi à laquelle ils contreviennent.

Et le contexte de cette lutte n'est pas facile. En effet, une dizaine de jours auparavant, un jeune Belge d'origine italienne, Bruno Togni se faisait poignarder par un jeune Marocain dans un bal à Schaerbeek, justement.

Pendant plusieurs jours, emboitant le pas au bourgmestre, M. Roger Nols du Front des Francophones, plusieurs organes de presse au premier rang desquels, la « Dernière Heure », le quotidien de Maurice Brébart, le Hersant Belge, ont accredité la thèse d'un crime raciste « antibelge ». Ce que démentent dans un autre périodique, « Le courrier de Schaerbeek », plusieurs témoins de la bagarre.

Le tout dans cette affaire, étant pour les chroniqueurs de la « Dernière Heure », comme pour Roger Nols, de monter une fois encore l'opinion contre les « indésirables Marocains », deuxième com-

munauté étrangère du pays derrière... les Français et par là-même de faire porter à tous les immigrés la responsabilité de la délinquance croissante à Bruxelles par la vieille pratique de l'amalgame.

C'est donc dans un contexte difficile que les grévistes de la faim de Schaerbeek mènent leur combat, dans un climat de haine que s'acharne à nourrir une droite qui remet déjà en question les deux maigres acquis de la législation précédente : la loi sur l'entrée, le séjour et l'établissement des étrangers du 15 septembre 1980 et la loi contre le racisme et la xénophobie du 30 juillet 1981.

Cela fait à présent presque sept mois que le bourgmestre de Schaerbeek et son collègue échevinal se refusent à inscrire dans la commune tout étranger en provenance d'un pays en dehors de la CEE, une mesure qui contrevient aux termes de la loi du 15 décembre et qui frappe des personnes parfaitement en droit d'être inscrites, le plus souvent en vertu du regroupement familial.

Nols se justifie, arguant de ce que les immigrés coûtent trop cher à la

commune, en services sociaux, en crèches, en écoles, etc... La saleté et l'insécurité des rues sont joyeusement attribuées aux immigrés dans « Schaerbeek Info », le journal du bourgmestre. Il cherche à exploiter sans vergogne le crime de Togni et se vante de prendre des responsabilités : il a fait adopter par le conseil communal, il y a quelques mois, la suppression du Conseil Consultatif des Immigrés et l'interdiction du droit de vote aux étrangers. Enfin, argument suprême, Nols brandit le seuil de tolérance qu'il fixe arbitrairement à 10 %, largement dépassé à Schaerbeek où l'on compte plus de 30 % d'immigrés.

Quant à l'autorité de tutelle, elle applique la loi, sans plus. Chaque semaine, le gouverneur du Brabant suspend les décisions de non-inscription prises par le conseil communal.

Chaque semaine, un arrêté royal de l'Exécutif de la région bruxelloise annule les décisions. On en est là, mais la partie semble difficile en raison des blocages au sein d'une administration complice. En effet, le ministre de la région bruxelloise qui aurait dû décider la commune à appliquer la loi, et par conséquent à inscrire ces 400 immigrés (700 prétend le bourgmestre), est l'ancien bourgmestre d'Ixelles, une autre commune de l'agglomération bruxelloise. Là comme à Anderlecht, les échevins ont décidé que les étrangers qui viennent s'installer dans des maisons surpeuplées ne peuvent pas être inscrits. Quant au chef de cabinet de ce ministre, il n'est autre que l'avocat de la commune de Schaerbeek. Tous comme Roger Nols, farouches partisans d'une révision de la loi du 15 décembre 1980.

On le voit clairement. C'est une offensive d'envergure qu'a entreprise l'establishment contre les immigrés de Bruxelles. C'est tout le sens du combat des douze grévistes de la faim de Schaerbeek.

François Misser

Bruxelles : DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le ministre de la justice, le libéral Jean Gol, a abordé récemment au parlement les thèmes de la violence, de la délinquance des jeunes et de la présence des immigrés en Belgique dans un même discours, pratiquant l'amalgame, et a défini les grandes lignes d'une nouvelle politique de répression.

Contre les jeunes, le ministre a proposé pour les mineurs de 16 ans ou plus, lorsqu'ils se sont rendus coupables de violences contre des personnes qu'ils soient déferés désormais devant les juridictions ordinaires et non plus placés dans des homes mais en prison. Beaucoup pensent ici que le meurtre vers la mi-mars du jeune belge d'origine italienne, Bruno Togni, par un mineur de nationalité marocaine, a pu inspirer cette proposition.

Passant ensuite aux « mesures que commande la situation actuelle des étrangers », le ministre a donné les précisions suivantes : « pour les étrangers n'ayant pas de résidence en Belgique, toute condamnation pour un fait intentionnel doit en principe impliquer une mesure d'éloignement » a-t-il déclaré.

Pour les étrangers de la CEE, la peine de prison justifiant leur éloignement sera d'un an ou plus, quels que soient les faits commis. En revanche, pour les étrangers hors CEE, admis à séjourner en Belgique depuis moins de cinq ans, il suffira d'être condamné à six mois de prison, quels qu'aient été les faits pour subir une telle décision.

LIMITATION DE L'IMMIGRATION

Le ministre a ensuite préconisé la réintroduction de visas, notamment pour les travailleurs marocains et le renforcement des contrôles de police à la frontière française. Puis il a consacré un chapitre aux étudiants, souhaitant limiter les inscriptions de ceux qui poursuivent des études d'un certain niveau, ressortant le vieux couplet contre les « étudiants professionnels ».

Pour les chômeurs étrangers hors CEE de longue durée, le ministre a déclaré avoir mis à l'étude des « incitants positifs ou négatifs » visant au retour dans ces pays, sans toutefois donner davantage de précisions.

Enfin, le ministre a examiné la possibilité « d'interdire à un étranger de séjourner ou de s'établir dans certaines communes, s'il estime que l'accroissement de la population y devient excessif », faisant mention du nombre d'étrangers dans la capitale (environ le quart des habitants), qui dépasse « le seuil acceptable ».

SCHAERBEEK, LE COMBAT CONTINUE

Ces déclarations ne peuvent que donner une envergure nouvelle au combat que mènent depuis le 28 mars dernier, les grévistes de la faim de Schaerbeek (une commune de l'agglomération bruxelloise qui compte plus de 30 % d'immigrés).

Composé d'un noyau de huit personnes, ces derniers actuellement au nombre dix, veulent en effet par

cette action protester contre le refus illégal du bourgmestre de la commune d'inscrire les immigrés résidant à Schaerbeek en vertu du regroupement familial.

« Il est de plus en plus manifeste que les mesures de non-inscription des immigrés non CEE à Schaerbeek sont comme un ballon d'essai d'une politique de limitation et d'expulsion de l'immigration que la coalition sociale-chrétienne-libérale veut décréter et appliquer », affirme le comité de soutien aux grévistes qui s'inquiète :

« Roger Nols (le bourgmestre de Schaerbeek NDLR), le courtisan de l'actuelle majorité, va-t-il recevoir comme cadeau la consécration de sa politique illégale à l'avant-garde contre les immigrés ? »

Devant ces nouvelles menaces, les grévistes serrent les coudes, organisant pour le jeudi 8 avril, une journée de solidarité contre les non-inscriptions avec animation par des personnalités du monde du spectacle parmi lesquelles le chanteur kabyle Hamsi Boubeker.

De leur côté, le M.R.A.X. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) et la Ligue pour la défense des droits de l'homme, ont déposé un recours devant le juge de paix, demandant des dommages et intérêts pour les préjudices subis par les personnes atteintes par le déni de droit. Les deux organisations tiennent particulièrement à faire observer dans cette affaire que les quotas du nombre d'inscriptions par commune que préconise plus ou moins ouvertement le ministre de la justice sont une pratique qui n'a jamais été encore appliquée en Belgique, si l'on excepte la période de l'occupation allemande de 1940-45, quand de pareilles mesures frappaient les Juifs.

Qu'en pense Monsieur Gol, ex-Goldstein ?

François Misser

La solidarité du P.S. Belge

Mme Raymonde Dury, membre socialiste Belge du Parlement Européen, a interpellé la commission des communautés européennes à propos de la grève de la faim.]

Mme Dury demande à la commission d'intervenir auprès du gouvernement Belge pour condamner des pratiques qui seraient, non seulement illégales, mais viseraient des ressortissants de pays liés à la communauté par des accords d'association ou de coopération (Turquie, Pays d'Afrique), ou sur le point d'adhérer au Marché Commun (Espagne, Portugal). A.F.P.



Comme c'est mossad !

Les événements de Cisjordanie de la semaine passée on fait sept morts parmi les palestiniens, la plupart d'entre eux n'étaient que des adolescents.

Qui s'en est ému dans le pays des droits de l'homme ? Rappelons-nous les déclarations de M^r Cheysson : « ne rien faire qui puisse aggraver la situation ». On aurait dit Georges Marchais parlant de la Pologne !

Et voilà qu'un agent du mossad, déguisé en diplomate se fait tuer à Paris ; et c'est la consternation générale. Messages de sympathie, condoléances, affluent de toute part, François Mitterrand en tête...

Les maires palestiniens destitués ont attendu peut-être eux aussi, un message de condoléances de la plus haute autorité de France mais en vain.

Quant aux organisations juives « ultras », pour ne pas changer, demandent la fermeture du bureau de l'OLP à Paris et crient au terrorisme avec le concours de l'organisation anti-arabe la LICRA (zaâma anti-raciste). Mais il semble que cette fois, l'amalgame souvent entretenu, à savoir : OLP = Terrorisme, n'ait pas marché dans la communauté juive de Paris. 1500 personnes seulement ont répondu aux mots d'ordre des « ultras » d'aller manifester devant le siège de l'OLP.

La mort de tout homme, est regrettable, et nul ne peut s'en réjouir. Cependant, M^r Yacov Barsimantov était un agent des services secrets israéliens ; et par conséquent, il avait pris des responsabilités, comme les militants palestiniens avaient pris les leurs et en sont morts ! Faut-il rappeler que sept palestiniens ont été assassinés par les services secrets israéliens en Europe de 1972 à 1981.

Bien que l'OLP ait dégagé toute responsabilité dans cet attentat, on essaye de lui faire porter le chapeau par tous les moyens ; et la lecture de l'ensemble de la presse française à ce sujet, est éloquent (à l'exception de L'Humanité).

Dans son délire paranoïque, M^r Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël a immédiatement accusé l'OLP : « l'organisation terroriste, continue à préparer ses cadres (...) le groupe Baader Meinhof, ou les Brigades Rouges, la source est la même, il s'agit de l'OLP ».

« Avec le temps va tout s'en va », M^r Meir Rosenne doit avoir la mémoire qui flanche, lui le représentant d'un état né du



Naim Khader, assassiné le 11/6/82

terrorisme ; et qui a chassé un peuple de sa terre, avec des méthodes dont seuls les nazis pouvaient s'enorgueillir. Les états des services de Mrs Begin et Shamir, en sont de sordides exemples.

Au fait, a-t-on retrouvé les assassins de Naim Khader, assassiné il y a presque un an à Bruxelles par le mossad ?

Farid Aichoune

palestine

LE TERRORISME

Un cadavre «diplomatique»

Il y a quelque chose de louche et d'indécent à la fois dans l'empressement des autorités israéliennes à commercialiser le cadavre encore chaud du "diplomate" israélien Yacov Barsimantov.

Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France qui s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'attentat a aussitôt déclaré « L'organisation terroriste (OLP) continue à préparer ses cadres dans les camps palestiniens. Qu'il s'agisse du groupe Baader Meinhof ou des brigades rouges, la source est toujours la même, il s'agit de l'OLP ». Dans la foulée de son délire diplomatique, Meir Rosenne, explique dans une interview « toutes ses attaques font partie d'une stratégie de l'OLP bien précise. L'organisation considère que le monde est dirigé par les juifs et qu'il faut les intimider en s'attaquant à leurs lieux de réunion. Cela explique les attentats contre les synagogues de la rue Copernic à Paris, de Vienne ou d'Anvers ».

Face à ces accusations hâtives, les déclarations de Claude Cheysson interviewé à Europe 1, apparaissent tout de même plus pertinentes. « Raisonnablement, a-t-il dit, l'OLP n'a aucun intérêt dans une opération pareille » ajoutant qu'il n'y avait aucune preuve qui permette d'accuser la centrale des palestiniens. Il semble qu'il y ait là un embryon de réponse. La question qui se pose est en effet de savoir qui a intérêt à assassiner le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris.

Dans les heures qui ont suivi l'attentat, des responsables de l'ambassade murmuraient « ils ont bien choisi leur cible ». En poste depuis trois ans en France, Yacov Barsimantov d'origine turque, a quatre ans lorsque ses parents émigrent en Israël. Il fait des études d'informatique et rentre dans l'administration au ministère des affaires étrangères. Il occupe ensuite un poste à l'Ambassade d'Israël en Belgique où il était responsable des télécommunications, plus exactement de la réception et de l'émission des messages codés. Pour certains, ceci le fait apparaître comme un homme lié au Mossad, sinon qu'il avait par-delà sa fonction de « chargé des relations avec les partis politiques français », pour mission de diriger à Paris les services secrets

israéliens du Mossad. Ceci ne permet pas évidemment de renvoyer la balle en prétendant qu'il s'agirait d'un règlement de compte entre agents du Mossad, arrivant à point nommé, mais cela reste tout de même une hypothèse. L'affaire Yacov Barsimantov, dans la situation actuelle du conflit du Proche-Orient, et les remous diplomatiques qu'il entraîne, est surtout une « cible » en Or pour les Israéliens.

Même si des divergences dans l'interprétation des accords de cessez-le-feu intervenus en juillet dernier entre les forces palestiniennes et israéliennes se font jour, la menace qui subsiste est de savoir s'il y a là rupture ou non de ces accords. C'est en tout cas dans les déclarations d'Itzhak Shamir lors des funérailles de Yacov Barsimantov qu'il faut voir la suite que les Israéliens entendent donner à cet attentat.

L'intérêt des Israéliens dans cette affaire est multiple. D'une part, l'opinion internationale, malgré son impuissance à réagir, a mal accusé la politique de Begin dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Il en ressort que l'image de marque d'Israël est en perte de vitesse, surtout par rapport aux acquis enregistrés par la diplomatie palestinienne. C'est donc pour cette première raison que le ministre israélien des affaires étrangères a déclaré « Nous nous adressons, à partir de cette tombe fraîchement couverte, à tous les gouvernements pour qu'ils ferment les bureaux de l'OLP ». Par ailleurs, si l'OLP a opté ces derniers temps pour une politique de la prudence, c'est bien pour éviter le bain de sang dont ils sont menacés dans le Sud Liban.

A cet égard, Shamir n'a point caché les intentions du gouvernement israélien « Israël se servira de sa force pour écraser le terrorisme, ses chefs, ses bases et ses organisations ». S'il ne s'agit encore que de menaces, rien ne permet de trancher en disant que l'attaque au Sud Liban est imminente. Quoi qu'il en soit, les forces communes de la résistance palestinienne ont été placées en état d'alerte



Colon Israélien visant un adolescent Palestinien.

maximum afin de parer à une attaque surprise. Dans le même temps, l'OLP cherche par des déclarations « répétées » à désengager sa responsabilité dans l'assassinat du diplomate israélien « Nous sommes contre le terrorisme aveugle. Depuis des mois notre politique vise uniquement à accentuer la résistance palestinienne dans les territoires occupés. Pas question d'attentat à l'étranger ».

Ce qui prédomine dans la situation actuelle est bien le « fer au feu » investi par les Israéliens dans une menace d'invasion du Liban Sud quand bon leur semblera. En tout cas, jusqu'à présent, et en attendant la restitution du Sinaï, le 26 avril, la tactique consiste en un cumul des griefs qui

permettra à tout moment l'opération de « nettoyage », l'exécution méthodique d'un génocide que depuis longtemps, certaines chancelleries considèrent nécessaires à la solution du conflit israélo-arabe.

Il reste en définitif que la politique israélienne ressemble dans la phase actuelle à une diplomatie de la noyade. La multiplication des coups de force, des déclarations hystériques de l'ambassadeur israélien tout comme celles de Tel Aviv, font plutôt figure de l'affolement de quelqu'un qui se noie, qui se débattrait accélérant son propre engloutissement.

Alain Chémali

Une manif manquée

Ils étaient environ 2 000. Des représentants du Renouveau Juif, de la LICRA, des « fils et filles des déportés Juifs en France », et d'autres, à crier « Israël vivra ! », « OLP dehors ! », « Eretz Israël ! », comme si l'identité juive devait nécessairement passer par l'(ex)pan)sionisme façon Begin.

Un peu héberlué, je regarde défiler ces gens qui se veulent représentant d'un peuple à la mémoire tronquée. Les badges : « Nous sommes pourchassés par le KKK (Khomeiny, KGB, Kadhafi) », les tracts : « après Anvers, Copernic, le Capitole, où et qui ? ».

Bizarrement, alors que les anciens déportés défilent tranquillement, les jeunes, entre quinze et vingt ans, sont les plus acharnés, et tenteront même de forcer le barrage de police à l'entrée de la rue Mérimée. L'ensemble du cortège, très « bon chic, bon

genre », descend alors la rue des Belles-Feuilles, avant de se disperser sous l'oeil idyllique du speaker de « Radio-Shalom ».

Quelques réflexions : un docteur de l'hôpital Thénon : « Ah oui, les arabes ! Quand ils arrivent à l'hôpital, sales, comme ce n'est pas possible, je les engueule, j'aime autant vous le dire ». Un couple : « si les Palestiniens jettent des pierres, il faut bien qu'on se défende ! On nous trouve intransigeants, mais qu'est-ce que ça veut dire, « intransigeants ? ».

Et le mot de la fin à ce concierge, qui, s'adressant sans le savoir à une arabe, spectatrice craintive, déclare en désignant les représentants de la Communauté juive en France : « Je ne suis pas d'accord. On ne devrait pas laisser manifester les étrangers ».

M.W.

A LA BEGIN

Territoires occupés: la tension demeure vive

La situation en Cisjordanie et à Gaza reste explosive. 105 personnes ont été arrêtées dans la région d'Hebron entre le 25 et le 1er avril.

Des enfants âgés de huit à 14 ans, originaires de Naplouse, Ramallah, El Bireh, Djenine et d'autres villes et villages des territoires occupés doivent passer début mai, devant un tribunal militaire, pour avoir lancé des pierres et brûlé des pneus.

A Djenine, lors d'une manifestation qui a suivi l'enterrement d'un jeune Palestinien, 3 enfants ont été blessés par balles, dont deux très grièvement. Il s'agit de Aboud Ryad, 17 ans, atteint d'une balle à la jambe, Abdel Rahman, 14 ans, atteint d'une balle dans la poitrine et Djamel Khader Hassan, 10 ans, atteint à la tête et à la poitrine. Un autre enfant sera retrouvé mort près de Ramallah.

Les journaux « El Chaâb » et « El Fager » sont toujours inter-

dités et leurs rédacteurs maintenus en résidence surveillée.

A Paris, où l'on ne s'émeut guère de la répression sanglante, perpétrée par l'armée d'occupation Israélienne en Cisjordanie et à Gaza, l'annonce de la mort « diplomate » Israélien a déclenché l'habituelle campagne anti-OLP et par extension, anti-Arabe. Mais en Cisjordanie, les habitants qui ne s'attendent pas à un revirement de l'Occident sur la question Palestinienne, persèverent dans leur lutte. Les enfants jettent toujours des pierres sur les soldats, même si M. Begin prétend, mais qui veut-il convaincre ? « qu'ils sont payés 50 dollars pour le faire ». Minable tentative pour minimiser les prodigieuses capacités de résistance du peuple Palestinien. Capacités que l'OLP menace de transformer, en véritable insurrection, si les maires destitués d'El Bireh, Naplouse et Ramallah ne sont pas restitués dans leurs fonctions. Dans cette éventualité, les dirigeants de l'OLP ont expressément demandé, lors de la dernière réunion du Conseil National Palestinien, aux Etats Arabes de la région, d'ouvrir leurs frontières aux combattants Palestiniens.

Dans le Nord Sinaï, les militants Israéliens partisans du « Grand Israël », sont maintenant près de 4 000 dont un millier à Yamit. La date d'évacuation étant prévue pour le 26 avril, on voit mal comment Israël évacuera les squatters du Rabbin Khana, qui profitant du laxisme des autorités, perfectionnent leur « Bunker ». Dans un mouvement de solidarité avec Khana, 15 rabbins ont publié une lettre ouverte dénonçant comme un grave péché : « l'abandon de toute partie de la terre d'Eretz Israël ». Ce à quoi Begin a répondu « qu'il faut compatir à la douleur de ceux qu'on arrache au Sinaï ». Si l'évacuation du Sinaï et les conséquences qu'elle peut entraîner reste incertaine, il n'en va pas de même de la prochaine attaque du Sud Liban qu'Israël semble préparer. M. Shamir a profité de l'enterrement du « diplomate » tué à Paris pour déclarer « Israël doit se défendre, il se servira de sa force pour écraser le terrorisme, ses chefs, ses bases et ses organisations ». Les Palestiniens qui ont compris ce que recouvre cet-

te déclaration ont immédiatement procédé à la mobilisation de toutes les forces de la résistance.

Par ailleurs, la Syrie a adressé par le biais du quotidien « Techrine » une mise en garde à Begin, contre toute attaque à l'encontre de la Résistance

Israélienne. Ils tueront et frapperont sans aucune pitié tout ce qui est lié à l'OLP. Ils peuvent attaquer par air, par l'artillerie ou par une invasion terrestre le Sud Liban. Ils peuvent également attaquer Beyrouth avec leur aviation. »

Fatima Belhadi



Ali Derwish tué par l'Armée Israélienne destitué de Naplouse.

Palestinienne. Rappelons-nous, en effet, que le Gouvernement Israélien a déjà à son actif des actions terroristes telles que les bombardements aveugles des camps Palestiniens à Beyrouth et les villages du sud-Liban.



Bassam Chakaa, Maire

La question qui se pose aujourd'hui, c'est « quand et comment Israël frappera au Sud Liban ? » A moins qu'il ne frappe ailleurs, en Europe par exemple ?

*Khalil Al Wazir, principal responsable militaire de l'OLP a déclaré mardi 6 avril à Beyrouth, « nous attendons une attaque

Golan : les Druzes résistent

Le blocus imposé pendant plus de six semaines par l'armée israélienne aux 13 000 arabes du Golan, a été levé lundi 5 avril.

Depuis le 14 février, tout était paralysé dans les villages de ce territoire syrien, suite à la grève générale illimitée déclenchée contre l'annexion et pour la libération de six notables arrêtés pour : « incitation à la résistance ». C'est le 25 février, que l'armée, pour écraser le mouvement, encerclait le Golan et bouclait toutes les routes y donnant accès. Les lignes téléphoniques et l'approvisionnement en eau potable furent coupés. L'armée à la faveur du couvre-feu procéda à des arrestations massives.

Aujourd'hui Israël décide de lever le blocus estimant d'après son ministre de la défense, Ariel Sharon, que le calme a été instauré dans le Golan.

Analyse quelque peu surprenante, si l'on considère que la population poursuit avec acharnement son mouvement de protestation contre l'annexion.

Les druzes continuent en effet, de refuser la carte d'identité israélienne dont l'armée, a entamé la distribution forcée dès le jeudi 1 avril. 3800 cartes auraient été distribuées, selon Ariel Sharon. Un habitant du Golan expliquait à un journaliste de l'AFP « les soldats sont venus dans les maisons, ils ont réclamé les laissez-passer militaires et, ont déposé les papiers d'identité sur les tables. Nous n'avons rien à signer, même pas à fournir une photographie, les autorités ayant en duplicata d'anciennes photos.

Cette opération coup de poing a entraîné une manifestation sans précédent en quinze ans d'occupation du Golan qui a fait par ailleurs six blessés par balles parmi les druzes et plusieurs dizaines d'arrestations. Ces faits démontrent s'il en était besoin, et malgré la levée du blocus que les druzes sont déterminés à continuer la lutte à l'instar des palestiniens des territoires occupés par la maintien de la grève générale.

F.B.

Nouveau philosophe ou philobarbare !

La semaine dernière (S.F. n° 56), Bernard Henri-Lévy n'avait rien à dire sur la Cisjordanie car... il n'était pas au courant. Depuis, il a eu son mort qui par bonheur est israélien et juif bon teint. Il sait donc et fulmine. Il accuse même le fondateur d'Amnesty International de vouloir détruire l'âme juive. Oh le scandale ! défendre le patrimoine palestinien, c'est détruire l'âme palestinienne mais en tuant, c'est la vivifier et lutter contre les « barbares ». Pourquoi pas ? Il y a eu des philosophes pour justifier l'esclavage et les fours crématoires. B.H.L. n'a rien inventé. A son grand dam, il n'en est pas capable. Il ne l'est même pas pour assumer son passé d'ancien gauchiste de 68.

Raphaël Constant.

La contradiction de Moubarak

C'est avec embarras, que l'Egypte suit les événements de Cisjordanie et de Gaza. La menace d'une éventuelle attaque au Sud-Liban ne fait que renforcer les inquiétudes des dirigeants égyptiens. M. Kamal Hassan Ali, ministre des affaires étrangères, avait exprimé lors de son séjour en Israël le 21 mars, « l'intransigeance » du Caire pour tout ce qui touche aux négociations sur l'autonomie palestinienne et sur le tracé des frontières. Mais cette apparente intransigeance cache mal le fait que la principale préoccupation de l'Egypte est avant tout de récupérer le Sinaï. Et c'est sans doute là, la raison de la modération des déclarations faites par Kamal

Hassan Ali à Tel Aviv. Pour le président Moubarak, il s'agit de faire en sorte qu'Israël ne donne pas délibérément le coup de grâce aux accords de Camp David, ce qui aurait pour conséquence de mettre l'Egypte dans une très mauvaise posture par rapport aux pays arabes modérés. En ne récupérant pas le Sinaï, l'Egypte perdrait ainsi le peu de crédibilité qui lui reste. Mais dans le même temps, en se taisant à propos des événements se déroulant dans les territoires occupés, Moubarak risque de compromettre son rapprochement avec les régimes dits « modérés » arabes dans le cadre de l'après Camp David.

F.B.

La FARL revendique l'attentat

Mercrdis matin, un appel téléphonique anonyme nous a averti que nous trouverions un communiqué dans une poubelle située à côté du métro Strasbourg-St Denis. Le voici in-extenso :

« La Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise - Nous nous adressons à tous ceux qui condamnent la terreur et le terrorisme, à tous ceux qui militent pour l'abolition de la société d'exploitation et de guerre.

Nous avons exécuté Yacov Barsimantov.

La presse impérialiste et les gouvernements qui soutiennent l'impérialisme, comme le gouvernement français, crient au « terrorisme ».

Qui sont les terroristes ? Ceux

qui tuent un jeune cisjordanien parce qu'il résiste à l'annexion de son pays par Israël, ceux qui bombardent les populations civiles du Sud-Liban, ceux qui tuent aveuglement et osent se réclamer d'un pseudo « cessez le feu ».

Nous, nous attaquons ceux qui organisent le génocide du peuple palestinien. Nous, nous sauvagardons la vie des innocents même au péril de notre propre sécurité.

Depuis sept ans, le peuple libanais subit la guerre. Depuis sept ans, l'impérialisme sous le

couvert de la lutte contre les « fanatiques palestiniens », détruit ce qui est progressiste au Liban.

C'est notre droit de nous défendre.

C'est notre droit aussi d'attaquer l'impérialisme partout où il sévit et en particulier là où il bénéficie du soutien politique du gouvernement en place.

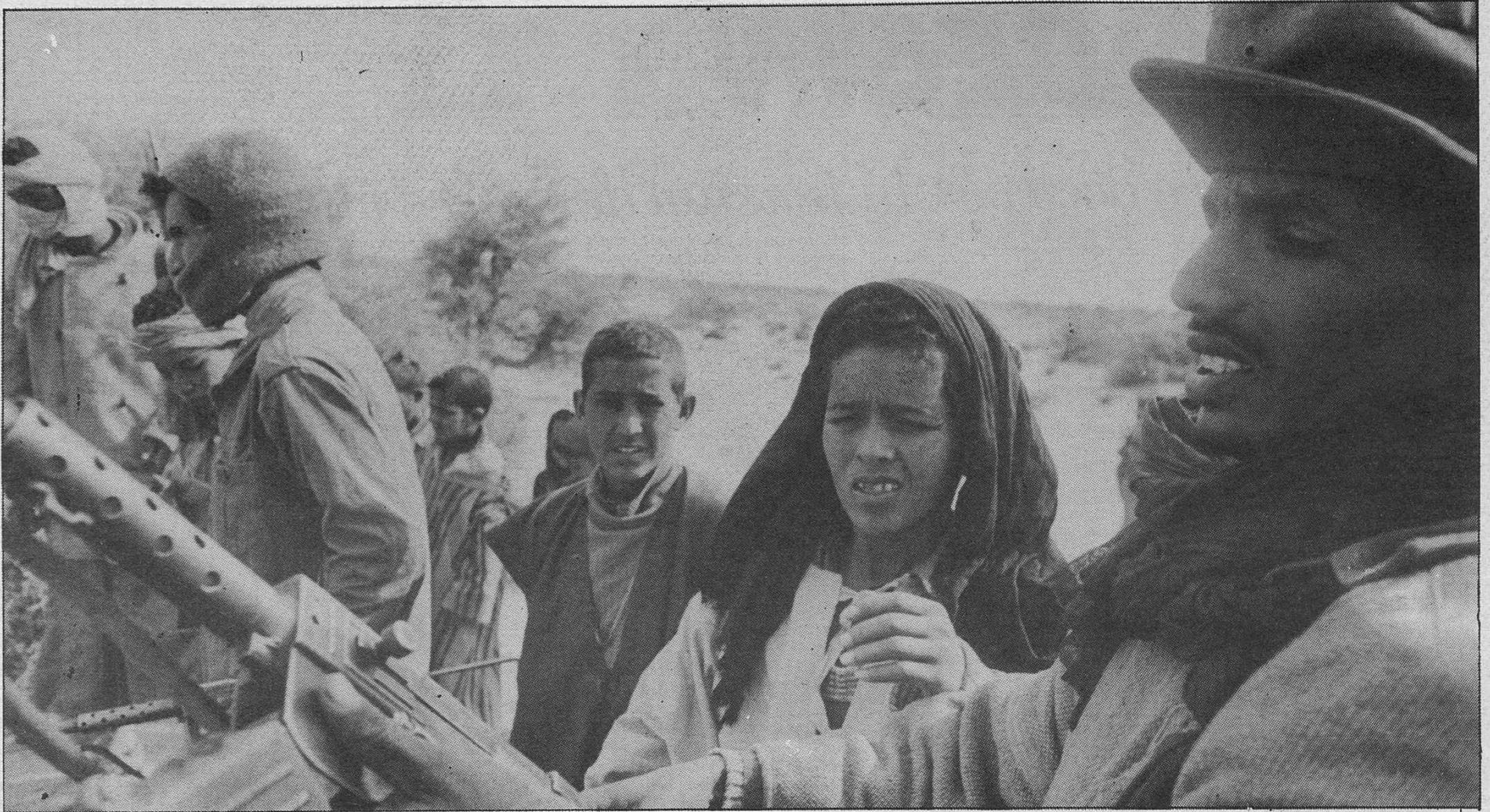
Nous poursuivrons notre lutte à la guerre impérialiste jusqu'à la victoire.

A bas l'impérialisme américain et ses mercenaires européens.

La victoire ou la mort.

Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise.

Paris, le 7 avril 1982.



Combattants saharais : un Etat « indépendant et souverain »

Alors que le sommet des états sahariens du 28 et 29 mars regroupant l'Algérie, le Niger, le Tchad, la Lybie, le Mali et la Mauritanie a réclamé l'ouverture de négociations entre le Front Polisario et le Maroc, de son côté, Hassan II avec le soutien du Sénégal a estimé

« indispensable » la tenue d'un sommet extraordinaire. Suggestion rejetée par Ibrahim Hakim, chef de la diplomatie saharouie. Aujourd'hui, SF ouvre ses colonnes à un membre de l'Association des Jeunes Juristes Africains, pour aborder cette question au point de vue juridique.

La problématique de l'admission de la République Arabe Saharaoui Démocratique (R.A.S.D.) à l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) qui posait depuis le sommet de Freetown en juillet 1980 de sérieux problèmes aux Chefs d'Etat africains, vient de trouver l'unique solution qu'imposait alors la logique juridique. En effet, à l'oc-

L'O.U.A et la question du Sahara Occidental

UN APPEL A LA RAISON

casion de la trente huitième session ordinaire du conseil des ministres de l'O.U.A. convoquée le 22 février 1982 à Addis Abeba, le Secrétaire Général Edem Kodjo avait envoyé une invitation en bonne et due forme, en qualité de membre à la R.A.S.D.

C'est donc es qualités, que son représentant, Ibrahim Hakim prit place entre ses collègues du Nigéria et du Rwanda.

Si cette reconnaissance tardive de Jure de la R.A.S.D., marque incontestablement le triomphe du droit - au regard des principes - sur les querelles résultant d'analyses géo-stratégiques d'une part, et rappelle à ceux qui l'auraient oublié, que malgré ses atermoiements, il existe une logique de l'institution panafricaine d'autre part, il est permis de s'interroger sur la question de savoir si elle n'aboutit pas à la création d'un blocage fonctionnel de l'O.U.A. ?

En effet, il nous semble que, si sur le plan des principes l'acte d'Edem Kodjo doit être analysé comme un simple retour à la légalité panafricaine du fait qu'il s'inscrit dans la logique de l'unique interprétation pertinente de l'article 28, il n'en crée pas moins un conflit de normes avec la résolution

prise par les Chefs d'Etats à Nairobi, donnant ainsi au Maroc une nouvelle argumentation, laquelle bénéficie à notre sens, de la même pertinence que celle de la R.A.S.D. Argumentations que nous nous proposons de reprendre ici afin de mieux faire percevoir les motifs qui ont conduit l'O.U.A. dans l'impasse où elle se trouve actuellement et dont seul un compromis politique et un peu d'humilité peuvent lui permettre d'en sortir.

Pour la RASD, l'article 28 de la Charte de l'O.U.A. pose que « *Tout état africain indépendant et souverain peut, en tout temps, notifier au Secrétaire Général administratif, son intention d'adhérer à la présente charte.* » et que ce dernier « *saisi de cette notification en communique copie à tous les membres. L'admission est décidée à la majorité simple des membres. La décision de chaque Etat membre est transmise au Secrétaire Général administratif qui communique la décision à l'Etat intéressé, après avoir reçu le nombre des voix requis.* » En l'occurrence 26 décisions favorables.

Il s'est trouvé que, malgré le fait qu'une majorité d'Etats se fussent prononcés lors du dix-septième sommet à Freetown en 1980 en

faveur de l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A, certains Etats membres, par un artifice de procédure, et invoquant une question préalable, purent renvoyer le débat en Commission jusqu'au sommet de Nairobi où on décida de mettre en place un processus devant conduire à l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Nonobstant ce retard en contradiction avec les textes, et malgré les efforts du Comité des Sages dans le sens d'un compromis politique, on se rendit vite compte que l'erreur d'interprétation de l'article 28 dont nous eûmes à souligner (V. Afric-Asie du 10-11-80) l'acceptation exacte conduisait l'organisation panafricaine à l'impasse.

Nous écrivions à l'époque que le problème de l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'O.U.A. n'était qu'une simple question de procédure et que toute autre interprétation eût nécessité au préalable que l'on modifiât la charte. Ce qui n'était et n'est toujours pas le cas.

Ceux qui contestaient cette acception -retenue in fine par Edem Kodjo- qui nous paraissait être l'unique recevable, prétendaient que la R.A.S.D. n'était pas un

« *Etat souverain et indépendant.* » Deux arguments d'ordre strictement juridique pouvaient nous permettre de réfuter ces objections.

Le premier résulte du fait que la notion d'Etat souverain recouvre sur le plan juridique « une personne morale titulaire du pouvoir suprême » ou si l'on préfère, sur le plan de la sociologie, une collectivité humaine relativement homogène située sur un territoire et régie par un pouvoir institutionnalisé (c'est à dire ne dérivant d'aucun autre pouvoir) et suprême (c'est à dire qu'il n'a pas d'égal dans l'ordre interne ni de supérieur dans l'ordre international, ou il n'est limité que par ses propres engagements et par le Droit International). S'il est loisible à un Etat membre de l'O.U.A. au nom de l'indépendance et de la souveraineté de prétendre que la RASD ne remplit pas ces conditions, il serait excessif et contradictoire au nom de ces mêmes principes qu'on lui permit d'en imposer aux autres membres de l'organisation. N'a-t-on pas vu siéger au sein de l'OUA des membres qui n'avaient pas été reconnus par d'autres dont « l'indépendance et la souveraineté » n'étaient plus discutables ?

Afrique Noire Namibie

De nouveaux contacts ont eu lieu la semaine dernière à Luanda entre le groupe occidental (Canada, USA, RFA, France, Grande-Bretagne), l'organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO), et le gouvernement angolais, un des pays de la « ligne du front » (outre l'Angola, le Botswana, Zimbabwe, la Tanzanie, Zambie et le Mozambique). A cette occasion, la délégation occidentale dirigée par l'américain Chester Crocker et le français Jean Aussel ont avancé de nouvelles propositions pour l'application de la résolution 435 de l'ONU prévoyant un cessez-le-feu et des élections sous contrôle international en Namibie. Ces propositions font suite aux précédentes qui avaient été rejetées tant à la Swapo que par l'ensemble des pays de la « ligne du front » car elle était trop favorable à l'Afrique du Sud. La SWAPO dont la délégation était dirigée par Hidipo Hamutenya, secrétaire par l'information et la propagande, tout en maintenant son point de vue initial, la convocation d'une conférence internationale regroupant toutes les parties du conflit, a déclaré qu'elle examinerait et apporterait une réponse dans les prochaines semaines à ces nouvelles propositions. Des deux côtés, la tenue des discussions a été qualifiée de « sérieuse ».

R.A.S.D., progressistes et modérés, les Responsables qui président aujourd'hui aux destinées de nos Pays comprennent que le défi à l'Afrique contemporaine se trouve, moins dans le refus du dialogue au nom d'idées reçues ou d'alliances de principe que dans leur capacité à surmonter quelquefois au prix de douloureux renoncements les difficultés sociales, économiques et inéluctablement politiques que la division internationale du travail et des marchés à laquelle nous étions absents, nous imposent. Ce faisant, ils ne feront que confirmer cette constance de l'O.U.A. qui naquit du compromis entre le groupe dit de Casablanca et celui dit de Brazaville d'une part et affirmer de l'autre leur volonté d'oeuvrer chaque jour davantage pour une Afrique indépendante, unie et prospère.

Au moment de conclure, nous voudrions rappeler à l'attention de ceux qui seraient tentés de quitter l'O.U.A., ou d'en boycotter les assises, deux choses : la première c'est que leurs peuples ne comprendront pas qu'ils tournent le dos à la perspective de l'unité africaine laquelle constitue à la fois le rêve et l'idéal de plus de 440 millions d'êtres. Un idéal perdu dans la nuit d'un monde qui ne sera plus, monde d'un peuple qui pensera en contes et s'exprimera en violence parce que désabusé ; la seconde est plus un appel à la réflexion qu'un simple rappel. L'expérience des organisations internationales dont celle des Nations Unies nous enseigne que la politique de la chaise vide bénéficie rarement pour ne pas dire jamais à leurs auteurs. Car, si l'ambition est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si elle est présomptueuse dans ses sentiments, c'est encore l'humilité qui doit abaisser cette haute estime de nous-mêmes. Si l'ambition est odieuse dans ses suites parce que sans fondements, c'est toujours l'humilité qui doit la prévenir. Alors messieurs les concernés, un peu d'humilité.

Charles Tchoungang

Chercheur à l'Université d'Amiens, chargé de travaux à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne).

O.U.A

Le second argument correspond à la question de savoir qu'elle est l'autorité compétente pour vérifier l'adéquation de ces critères à la situation du postulant ? Deux solutions peuvent être envisagées qui n'ont pas les mêmes conséquences. La première serait de dire qu'il échoit à l'O.U.A. de décider du caractère « d'Etat souverain de tout postulant ». La seconde consisterait à laisser à chaque Etat membre la liberté de reconnaître ou non tout postulant ayant manifesté sa volonté d'adhérer à la charte. La reconnaissance impliquant nécessairement l'acceptation de l'adéquation des critères sus évoqués.

Pour résoudre le dilemme que pose la présence de ces deux hypothèses, il convient de se rappeler que décider de la qualité d'Etat souverain et indépendant d'un postulant, c'est lui reconnaître une certaine légitimité. Or celle-ci apparaît comme étant la qualité d'un pouvoir d'être conforme aux aspirations des gouvernés (notamment sur son origine et sa forme) ce qui lui vaut en retour l'assentiment général et l'obéissance spontanée. De ce point de vue, l'O.U.A. n'a guère qualité pour conférer légitimité à un postulant. C'est à ses membres, et à eux seuls, tel qu'il ressort du demeurant de l'article 28 de la charte, qu'échoit ce privilège. Une autre approche serait pure forfaiture.

Si l'O.U.A. avait reconnu à la R.A.S.D. la qualité de 51^e Etat membre au sommet de Freetown, elle aurait fait d'une pierre deux coups.

D'abord, elle aurait affirmé son autorité d'Organisation panafricaine dans le strict respect des principes que s'étaient librement donnés, au nom de leurs peuples, les Chefs d'Etat africains. Autorité dont elle a et c'est un euphémisme, urgemment besoin pour faire face aux nombreux con-

flits qui secouent notre continent.

Ensuite, elle aurait résolu le problème posé par une des questions en cause dans cette affaire. A savoir celle de l'article 3 alinéa 3 de la charte d'Addis-Abeba qui pose comme principe fondamental « le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et de son droit inaliénable à une existence indépendante ».

Ce principe pose le postulat selon lequel tous les Etats signataires de la Charte s'engagent à respecter les différentes frontières léguées par l'époque coloniale. Ce qui implique qu'ils ne peuvent ni élargir leurs frontières au-delà des limites sus-indiquées, ni revendiquer la partie d'un territoire échue à un autre Etat membre.

Le sens de cette disposition essentielle fut précisé par la Conférence des chefs d'Etat qui se tint au Caire.

En juillet 1964, par le biais de la résolution A.H.G.16.1. Celle-ci précise « solennellement » que « tous les Etats membres s'engagent à respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance ». Il s'agissait là de la mise en place de la condition sine qua non de l'existence de l'ensemble Africain.

Il aurait été donc illogique que l'on put aujourd'hui accepter la remise en question dudit principe sans éveiller de part et d'autre du continent des velléités hégémoniques sur le plan territorial avec les conséquences prévisibles.

Mais comme nous le savons, le rendez-vous de Freetown n'eut pas lieu, et les données du problème ont changé.

Reste une dernière question qui, bien qu'accessoire au regard du problème de fond, ne saurait être éludée. Pourquoi Edem Kodjo a-t-il accepté d'accomplir un acte auquel il s'était toujours refusé depuis près de deux ans ? Certains concluront hâtivement qu'il s'agit là d'un comportement opportuniste mû par le souci de carrière. En effet, c'est au cours du prochain sommet de Tripoli que son mandat de trois ans en tant que Secrétaire Général de l'O.U.A. sera ou ne sera



N'Krumah, fondateur de l'O.U.A.

Hassan II : politique de la chaise vide ?

pas reconduit. Mais nous pensons que ce serait aller un peu vite en besogne et faire preuve d'une méconnaissance du processus qui l'a amené à choisir les principes au détriment des contingences politiques. Pour comprendre le changement qui s'est opéré chez Edem Kodjo, il faut se rappeler que déjà à Nairobi, il eut à demander aux Chefs d'Etat africains de « prendre leurs responsabilités » au regard de ce conflit et qu'il ne voulait ni être un « bouc émissaire » ni « faire les frais d'une situation contradictoire ». Il n'est que logique avec lui-même que d'avoir décidé l'application pure et simple de la charte de laquelle il n'aurait au demeurant jamais dû s'écarter. Sans doute (le secrétaire général) s'est-il souvenu de cette constance de la société traditionnelle africaine qui veut que, lorsqu'elle est en accord avec les principes, le temps ne puisse rien contre la vérité. C'est pourquoi, nous

1) Ignoré - pour des raisons qui nous échappent - l'article 28 de la Charte, lors du sommet de Freetown où 26 états avaient, conformément à la procédure d'admission, signifié leur reconnaissance au Secréariat Général ;

2) Laisser que les Chefs d'Etat, créent une nouvelle situation juridique en déclenchant un processus devant conduire les parties en conflit à un cessez-le-feu d'abord, et à un référendum d'autodétermination ensuite ;

Edem Kodjo, pouvait, avant que la Conférence des Chefs d'Etat ne se fût prononcée sur les résultats obtenus par les Commissaires, prendre la décision qu'il a prise ? En d'autres termes, qu'elle est la valeur juridique de la décision prise par Edem Kodjo malgré une décision suspensive (?) de la Conférence des Chefs d'Etat ? A cet égard, nous pensons que si hier le Maroc était mal fondé à contester le caractère d'Etat

La nouvelle donnée juridique favorable au Maroc

nous refusons de croire que le Secrétaire Général ait pu avoir d'autres motivations que celles de servir l'Afrique. Mais a-t-il suffisamment réfléchi aux conséquences tant juridiques que politiques que créerait son acte ? Tout porte à croire que non et c'est cela que nous nous proposons de démontrer au regard de la nouvelle donnée juridique favorable au Maroc.

Pour le Maroc, au-delà de l'argumentation juridique que l'on peut lui opposer au regard de l'article 28 de la Charte de l'O.U.A. sa position n'est pas tout à fait illogique, si l'on prend en compte les décisions prises par les Chefs d'Etat au dernier sommet de Nairobi. A savoir la mise en place de structures avec pour mission de créer les conditions d'un cessez-le-feu et la tenue d'un référendum d'auto-détermination. Cependant, il nous importe de signaler, que, si nous considérons - sur le fond - la position du Maroc comme participant d'une certaine logique sinon d'une logique certaine c'est pour des raisons tout à fait différentes de celles avancées aujourd'hui par les autorités marocaines. En effet le problème de fond que soulève l'acte du Secrétaire Général Edem Kodjo, n'est pas celui de savoir si la R.A.S.D. est un Etat souverain et indépendant ou pas ? Et ce pour les raisons que nous avons analysées plus haut, mais consiste à s'interroger sur la question de savoir si, après avoir :

souverain à la R.A.S.D., c'est à bon droit qu'il peut aujourd'hui trouver dans la résolution des chefs d'Etat instituant une Commission dont la mission était d'aboutir par voie de négociation à un « cessez-le-feu et à l'Organisation de référendum d'autodétermination », des arguments sur le plan juridique pour récuser l'acte d'Edem Kodjo. Nous sommes d'autant plus à l'aise

pour le dire que nous fûmes, à l'époque un de ceux qui s'opposèrent à l'interprétation de l'article 28 retenue alors et par le Secrétaire général, et par la Conférence des Chefs d'Etat. Nous écrivîmes à l'époque que vouloir faire vérifier a priori la qualité d'Etat souverain d'un postulant de l'O.U.A. aurait par conséquence d'infliger un camouflet toujours dangereux sur le plan politique, et inadmissible sur le plan juridique aux Etats qui avaient reconnu la R.A.S.D. Dans cette même logique, nous disons aujourd'hui, que vouloir faire comme si rien ne s'était passé à Nairobi - c'est à dire - comme si aucune résolution n'avait été prise par la Conférence des Chefs d'Etat - ressortit d'un mépris condamnable. Le Communiqué du

Gouvernement Camerounais exprime le refus de voir le S.G. de l'O.U.A., braver la volonté des chefs d'Etat. Ce qui n'entraîne pas nécessairement un alignement sur tel ou tel clan.

Aussi nous paraît-il important, qu'au-delà des clivages traditionnels entre pro-Marocains et pro-

Les racistes bien armés

Depuis le théorique embargo décrété par l'ONU en 77, l'Afrique du Sud a développé de manière importante son industrie d'armement et ceci en bénéficiant d'une importante complicité occidentale. L'objectif de l'état raciste a été depuis fort longtemps d'avoir les moyens autonomes de fabriquer son matériel d'armement pour mener sa politique de répression interne et d'agression externe.

Dès 68 était créée une « Corporation Nationale pour les Armements » (ARMSCOR), organisme étatique qui fournit aujourd'hui 60 % de la production (1 400 millions de dollars) et emploie plus de 30 000 salariés. Ces dernières années, l'investissement de l'Apartheid s'est particulièrement accru pour atteindre en 82, 2,6 milliards de dollars.

Quant à la complicité de l'Occident, elle est éloquent. Déjà, il y a la continuation de la fabrication sous licence de matériel occidental et particulièrement français. Maqis on constate que la plupart des fabrications sud-africaines apparues après 77, ressemble curieusement aux matériels utilisés par les armées françaises ou israéliennes. Par exemple, les véhicules de transport anti-mine

« Ratel », utilisées dans les attaques contre l'Angola, sont les frères siamois du « VAB » fabriqué par Renault, la vedette lance-missile sud-africaine est semblable comme deux gouttes d'eau au « Reshef » israélien, de même pour les missiles mer/mer « Scorpion » et leur cousin « Gabriel » fabriqué à Tel Aviv.

Pour le dernier de l'armement raciste, le canon 155 MM 65, fabriqué pour la lutte anti-Swapo en Namibie, qui aurait une portée de 40 % supérieure à ses équivalents mondiaux et pourrait selon le journal américain « Neesweek » tirer des obus nucléaires de trois kilotonnes, il a pu être construit, selon les révélations du directeur de l'Armcor, grâce à des études théoriques faites sur un ordinateur canadien avec la complicité de la « Space Research Corporation » et aux essais réalisés à l'île d'Antigua dans la Caraïbe en 79, qui était à cette époque colonie britannique.

En résumé, si l'embargo international se porte plutôt mal, car violé systématiquement, l'armée sud-africaine a les moyens de défendre l'Apartheid.

Neg Mawon

J'ai retrouvé la France coloniale.

Qu'étais-je venu faire dans ces étranges lieux qui à l'évidence charriaient une nostalgie malsaine, ce sanctuaire poussiéreux où sont venus échouer les rêves d'une époque ?

J'avoue que quand M^r Cornevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer m'a invité à venir ce vendredi 2 avril assister à une de leurs séances consacrée à la réception d'un poète malgache et à l'audition de M^r JP Cot venu parler de la coopération avec l'Afrique, j'ai ressenti une sorte de malaise car le mot Outre-mer aussi loin que remonte ma mémoire me renvoyait à un passé lointain qui n'ose plus dire son nom. Pour vous donner une idée, les mots colonies, tirailleurs produisent sur moi les mêmes effets. Jadis l'empire français a essaimé les mers, des confins du Congo, des rives de l'Oubangui-Chari aux îles lointaines de Polynésie, l'Outre-Mer était le mot magique qui consacrait la domination de la France sur des millions d'hommes. J'ai retrouvé là d'étranges fossiles sortis tout droit du musée colonial : anciens gouverneurs des territoires de l'AOF et l'AEF, commandants de cercles, administrateurs coloniaux, missionnaires qui jadis régnaient en maîtres incontestés sur des territoires aussi grands que l'Europe.

Pour ces rescapés de l'aventure coloniale, le Rêve Africain continue sous forme de pseudos-études scientifiques sur l'Afrique, de missions ethnographiques. Ces étranges académiciens tirent de leur passion morbide pour l'Afrique des avantages matériels, intellectuels et moraux et le titre envié et bizarre « d'africaniste ». Ce petit monde à l'esprit étroit et borné évolue à présent sous les lambris dorés de l'hôtel de la rue La Perouse, qui abrite le siège de l'Académie à quelques pas de l'Etoile.

Quinze heures : le rituel commence : éloge funèbre et une minute de silence à la mémoire d'un académicien décédé la semaine dernière. Au fait, il faut que je vous le dise, la moyenne d'âge des membres est assez élevée ce qui fait que l'Académie se dégarnit de temps en temps. Le secrétaire perpétuel salua la présence dans la salle d'un historien soviétique que M^r Apollon Davidson, que j'avais rencontré la veille à l'UNESCO, et qui s'éclipsa vite, peu au fait des habitudes de cette académie. Il salua aussi d'une manière particulièrement appuyée

Délinant !

la présence d'un jeune écrivain québécois hilare. Puis suivit la présentation d'ouvrages traitant de l'Outre-mer avec des commentaires chaleureux ou acides de M^r Cornevin suivant ses préférences.

Un moment d'éloquence désuète parcourut la salle lors de discours de réception de Flavien Ranaivo, un des grands poètes de Madagascar, dont Senghor a dit qu'il était le plus authentique. La réponse du récipiendaire fut lamentable. Il choisit de traiter le livre d'un obscur M^r Pascal, faisant systématiquement une apologie délirante de la colonisation. Pendant une heure, dans un galimatias littéraire, du reste de mauvaise qualité, il souligna les bienfaits d'une colonisation qui, à l'en croire, fut révolutionnaire dans la mesure où elle détruisit les « anciens empires esclavagistes ». Délinant ! J'avais pitié de ce poète malgache, dont les multiples passages dans les cabinets coloniaux ont dû lui forger une mentalité indécorable de collaborateur. Ainsi va l'histoire. Seize heures, J.P. Cot arrive. Manifestement, il ne doit pas être à son aise dans un pareil

milieu. Il parla longuement de la nouvelle politique de coopération de la France, du respect de la souveraineté des états africains, de la « désafricanisation » du ministère de la coopération, devenu pratiquement le ministère des affaires africaines. Il plaida aussi pour une politique d'équilibre nord-sud dans laquelle la France inscrirait son action. Derrière moi, deux petits vieux grognons à l'allure de conspirateurs murmuraient des commentaires désobligeants à certains passages du discours du ministre. Puis ce fut le débat, si toutefois on peut appeler débat, car manifestement, ces académiciens n'ont pas dû adapter leur langage aux réalités d'Afrique nouvelle. Un petit vieux rondouillard, style notable-radical-cassoulet, un sosie de Jacques Duclos, ouvrit le feu. Il se lança dans un discours enflammé et grandiloquent, faisant les questions et les réponses, aux dires du ministre, vivement applaudi par ses collègues en mal de sensation. Vint le tour d'un de mes con-

« Posez votre question ! »

spirateurs qui demanda au ministre de les rassurer sur leur sort. Le ministre faisait des efforts visibles pour contenir son agacement. Le débat s'éternisait, je levai la main. M^r Cornevin m'accorda cette faveur - selon ses dires - tout en me fusillant du regard. Je dis au ministre que lors du dernier sommet « franco-africain », les africains avaient pris acte de la « nouvelle politique africaine de la France, mais attendaient des faits concrets, et qu'il y avait encore contradiction entre les intentions et la réalité et que les gens de ma génération ressentent avec humiliation la présence de troupes françaises dans certains états « souverains » vingt ans après leur Indépendance. J'ajoutai aussi qu'on ne pouvait avoir une « franche politique avec l'Afrique sans en avoir une aussi franche avec ses migrants, dont le sort est toujours aussi précaire en France. Stupeur dans la salle : le président me coupe la parole. « Posez votre question », hurla-t-il.

Un académicien hargneux comme un roquet : « Posez votre question ». « Ce n'est pas une question, c'est une diatribe ! ». Je dus abandonner la partie tout en émettant le vœu que le ministre m'avait compris. A la sortie, trois vieux particulièrement déchainés, fondirent sur moi comme des éperriers : « Qui vous a invité ? Vous n'avez pas droit à la parole, il n'y a que les académiciens qui doivent parler ici ». Puis à nouveau, « ce n'est pas une question que vous posez, c'est une diatribe contre la France ! ».

J'essayais de les calmer en leur expliquant qu'une politique de coopération digne de ce nom - avec l'Afrique - était inséparable de celle qui doit être menée à l'égard des émigrés.

« On s'en fout de vos immigrants » me coupa l'un d'eux. « Ils nous emmerdent assez en France, ils n'ont qu'à rentrer chez eux ». « Je connais l'Afrique mieux que vous », me dit un autre. Comme j'essayais de lui expliquer que nos perceptions de l'Afrique étaient différentes, que je n'avais pas besoin de connaître l'Afrique, mais que je la vivais, il me dit de débarrasser les lieux, ce que je fis prestement. Devant le portail, je dus subir l'assaut de M^r Cornevin, manifestement pas content de mon intervention. Je l'ai néanmoins remercié de son hospitalité et lui promis d'écrire un bel article. Je me retrouvai dans la rue, aspirant une bonne bouffée d'oxygène. C'était une après-midi particulière, à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Macodou Ndiaye

SUD-SUD

algérie

Vendredi 9 Avril 1982

Ben Bella, le débat est ouvert

UNE QUESTION N'A PAS ÉTÉ POSÉE !

Suite à l'interview du Président Ben Bella (SF du 26 mars 82), nous avons publié deux libres opinions dans le numéro de la semaine dernière. Nous en publions une troisième abordant un thème que nous n'avions pas abordé avec Ben Bella : celui du rôle de la femme pendant la guerre de libération nationale en Algérie.

Il y a bien d'autres questions que nous aurions aimé poser à Ben Bella ; mais nous avons fait un choix, en axant l'entretien sur des événements occultés pendant la guerre d'Algérie, et qui le demeurent encore aujourd'hui. De plus cet interview, nous a été accordé à l'occasion du vingtième anniversaire des accords d'Evian (Cessez-le-feu).

Parmi les trois journalistes de S.F. qui ont participé à l'entretien, tous étaient de sexe masculin. Il n'y avait nulle volonté de notre part de minimiser le problème - réel - posé par notre lecteur.

Nous publions également une déclaration commune de Hocine Aït Ahmed, ancien leader du F.F.S. et de Mohamed Harbi, ancien conseiller de Ben Bella suite aux événements de Belfort du 27 mars

Ce communiqué est-il l'amorce de la recomposition de l'opposition algérienne ? La question reste posée.

Il y a une question qu'il aurait été utile de poser à M. Ahmed Ben Bella, alors qu'il semble faire un retour sur le passé, avec un grand souci de tolérance, et une belle jeunesse de pensée. Lorsqu'il était à la prison de la Santé, lors de son entrevue avec Djamilia Bouhired, il répondit à la requête que celle-ci lui faisait, concernant les aspirations des femmes après l'indépendance : « Vous, les femmes, il faudra retourner au coucou ! ». J'ai appris à ce propos, par Me Gisèle Halimi, avocate de Djamilia Bouhired, bien après le coup d'Etat militaire, qui renvoya le Président Ben Bella en prison.

Aujourd'hui, ne pense-t-il pas que, s'il avait répondu autrement à cette aspiration de la meilleure moitié de l'Algérie, il aurait été en mesure de s'appuyer sur elle pour résister aux coups d'Etat militaires ?

Je lui avais posé cette question, non parce que je me sens un droit quelconque de lui faire la leçon, mais parce que j'espère, réellement, que cet homme a pu faire des progrès, depuis qu'il a tenu ces propos.

Il a pu lire les romans de son compatriote, M. Rachid Boudjedra, dont quelqu'un aborde cette question ; il a pu réfléchir sur la résistance des femmes algériennes au Code de la Famille ; l'affaire

Meschino, et ses origines bourgeoises et financières, ont pu le faire changer d'avis. Il est vrai que, en fin d'interview, son allusion aux « traditions » rend cet espoir ténu. Néanmoins, à plus d'un passage de la conversation, la question aurait pu être posée. Notamment, lorsque le président Ben Bella a parlé de corruption : toutes les révolutions - et la révolution algérienne n'échappe pas à cette règle - ont bénéficié d'une composante féministe, et la question de Djamilia Bouhired en était une manifestation ; elle n'était pas la seule : Frantz Fanon en parle ; toutes les révolutions se sont corrompues en abandonnant cette composante féministe, et en faisant rentrer les femmes dans le bercail patriarcal. Liens de causes à effets ? ...

Même si sa réponse avait été négative, poser la question serait utile ; Sans Frontière, par ses articles passés, me faisant espérer que ce serait fait. Au moment où l'Islam a été abordé, une question, qui me paraît liée, aurait pu lui être également posée. Les lois instaurent une différence de droit, entre les femmes et les hommes, pour épouser un étranger. Le président ne pense-t-il pas que, un jour, cette différence de droit pourra être effacée ? Cela d'autant plus qu'il existe des sociétés,

islamiques, où les femmes ont des droits plus grands. Mais, peut-être, n'est-il pas trop tard pour soumettre ces questions au président Ben Bella ? Cette différence de statut, et de possibilité, des deux sexes, est directement liée à un thème que vous avez abordé, il me semble : les mariages forcés. L'affaire Maschino en était un. Le président Ben Bella n'a pu ignorer cette affaire. Qu'en a-t-il pensé ?

Je m'excuse de m'adresser ainsi à la seule interlocutrice de M. Ahmed Ben Bella ; non qu'un homme ne puisse lui poser ce genre de thème. Le monde ayant changé, il a dû changer aussi. Mais il est dommage, si c'est le cas, qu'on ne lui ait pas fourni l'occasion de le faire savoir ; et si ce n'est pas le cas, le fait de lui poser ces questions pourrait provoquer en lui l'amorce d'un changement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma respectueuse considération.

Laurent Goblot.

Communiqué de H. Aït Ahmed et M. Harbi

Les incidents de Belfort, au cours desquels les représentants de « l'Amicale des Algériens en France » ont empêché par la force Ahmed Ben Bella de s'exprimer, traduisent un état d'esprit dangereux : il consiste à transposer en France, terre d'asile et de démocratie, les pratiques d'intolérance et d'étouffement de la liberté d'expression qui se sont malheureusement abattues sur le peuple algérien depuis son indépendance.

Ceci est d'autant plus fâcheux que, selon nous, personne ne peut renoncer à ses responsabilités à l'égard de son peuple, ni abdiquer sa liberté d'expression, quelles que soient les pressions ou les menaces qui s'exercent sur lui.

Tous les hommes soucieux de démocratie, doivent réagir devant ces pratiques et faire front ensemble pour conquérir les libertés fondamentales sans lesquelles aucun développement n'est possible.

Communiqué du 7 avril

Sixième Congrès de l'UGTA

Vers l'effacement du PAGS ?

Mille deux cent délégués représentant plus d'un million d'adhérents assistent aux travaux du sixième congrès de l'UGTA, Union Générale des Travailleurs Algériens, qui s'est ouvert à Alger, le lundi 5 mars en présence du président Chadli Benjeddid.

S'il est encore trop tôt - alors que les travaux des assises de la centrale algérienne ne se sont pas encore achevés - de faire le point, il apparaît d'ores et déjà que l'un des objectifs est une reprise en main de l'UGTA visant l'éloignement des responsables syndicaux, non-membres du FLN ; la lecture des journaux algériens est à cet égard révélatrice. Ainsi, le quotidien « Al chaab » a rappelé en première page les trois articles du statut du FLN qui définissent le rôle des « organisations de masse », leur

subordination aux objectifs et à l'idéologie du FLN, et l'appartenance obligatoire des responsables de ces organisations au Parti. « El Moudjahid » et l'organe central de l'UGTA, « Révolution et Travail » soulignent pour leur part, la nécessité pour la centrale, d'être en permanence « aux côtés de la Direction Politique », alors que le secrétaire général M. Demene Debbih, annonce que le congrès donnera « une impulsion nouvelle au mouvement syndical et renforcera les rangs et les capacités mobilisatrices de l'UGTA, une des forces du parti-FLN ».

Le congrès en cours risque donc d'être l'ultime phase de l'offensive menée depuis bientôt deux ans contre les membres et sympathisants du Pags, Parti de l'Avant-Garde Socialiste, dont certains militants occupaient des postes de respon-



sabilité dans plusieurs « organisations de masse » telles l'UGTA, l'UNFA, et l'UNJA. Le gouvernement, pour plus de précaution, a annoncé un train important de mesures sociales à la veille de l'ouverture du congrès. Cinq projets de loi relatifs à la sécurité sociale ont été adoptés au moment où on annonce plusieurs grèves dans le secteur public.

Salvador: les ultimes tentatives américaines

Dix jours après les élections de l'Assemblée constituante, la confusion la plus complète règne au Salvador où trois forces tentent d'aménager un compromis au sujet de la composition du prochain gouvernement.

Les américains qui veulent d'un gouvernement présentable et vaguement réformiste pour empêcher le développement de la guérilla font pression sur les cinq partis de droite pour que ceux-ci acceptent la présence à leurs côtés de démocrates chrétiens modérés. Dans une lettre ouverte aux salvadoriens, A. Haig a souhaité que la nouvelle Assemblée « tende une main conciliante pour que ceux qui sont prêts » à s'associer à sa démarche le puissent. Le président Reagan, quant à lui, n'a pas caché que les USA auraient de « grandes difficultés si le prochain gouvernement tournait délibérément le dos aux réformes en cours ». L'ambassadeur américain est allé jusqu'à menacer la droite de lui couper l'aide économique si le gouvernement n'était composé que de représentant de la droite et l'extrême-droite.

Quant à ces derniers, ils négocient et tentent d'établir une plate-forme commune. Le major d'Aubuisson, chef du principal parti de droite l'ARENA, en dépit de sa prudence a du mal à cacher que son double objectif est de perpétuer la domination de l'oligarchie terrienne et d'écraser dans le sang la guérilla comme en 1932. La droite qui dispose de 36 sièges sur 60, estime qu'elle a la légitimité populaire pour appliquer la politique qu'elle désire et pense que les USA ne pourront pas les lâcher totalement. Mais laissant une porte ouverte au compromis, la droite n'a exclu que Napoléon Duarte, leader des démocrates-chrétiens, du futur gouvernement.

Du côté de la démocratie chrétienne, c'est l'affolement car fort de l'appui américain ce parti espérait détenir la majorité absolue à l'Assemblée. Pris de cours, elle est divisée. Il y a ceux qui sont prêts à renoncer à tout pour avoir un compromis avec la droite, y compris à l'application de certaines réformes en cours. Il y en a d'autres qui ne sont pas loin de penser qu'il ne reste comme recours que de rejoindre le Front Farubando Martí de Libération Nationale dans la guérilla. Au milieu, Duarte semble immobilisé et non crédible.

Ainsi, en dépit des cris de succès à propos de la tenue des élections, la situation est plus que jamais bloquée au profit de la guérilla. Et ce n'est pas l'appel de Mgr Arturo Rivera et Damas à la guérilla de déposer les armes qui y changera quelque chose. Ce pale héritier de Mgr Romero, assassiné par l'extrême-droite il y a deux ans, n'a jamais pu acquiescer à la popularité et l'autorité de son prédécesseur du fait de son opposition légendaire à la guérilla. Il faudra donc attendre le 12 avril, date de la première session de l'assemblée, pour savoir si les USA auront réussi leur pari anti-guérilla.

Sinon après l'échec militaire, s'ajoutera l'échec politique. Washington n'aura guère de recours pour sa défense du « monde libre ».

Neg Mawon

L'opération sur les Iles Malouines est pour la jeune Argentine une « victoire militaire » mais surtout une manoeuvre politique visant à faire oublier au monde entier et au peuple argentin l'importante crise économique, sociale et politique que traverse le pays. Ceci n'empêche que la démarche britannique est profondément coloniale.



Margaret Thatcher et ses militaires

Malouines: «la récupération nationale»

LE COUP DE POKER DE LA JUNTE

Car il y a deux manières d'aborder ce conflit opposant la Grande-Bretagne et l'état argentin.

D'un côté, il s'agit d'une lutte de « récupération nationale » d'un pays du Tiers-Monde d'une portion de son territoire national encore sous domination étrangère occidentale. Vision simpliste mais qui s'appuie sur un incontestable fondement historico-juridique. Les îles Malouines découvertes en 1592 par l'anglais J. Davis ont fait, comme tous les territoires de l'Amérique du Sud à l'époque post-colombienne, l'objet d'une bataille farouche entre les différentes puissances coloniales européennes.



Ainsi, ces îles ont été tour à tour anglaises, françaises (1763), anglaises à nouveau (1765) pour devenir provisoirement possession de la couronne espagnole en 1767. Lors de la création des états indépendants d'Amérique du Sud, sous l'impulsion des luttes de Bolivar and Coe, l'empire colonial américain fut scindé et les îles Malouines furent rattachées au Provinces Unies d'Amérique du Sud, ancienne dénomination de l'Argentine. Cette souveraineté fut remise en cause par l'occupation anglaise de force en 1833. A cette date, l'Argentine n'avait ni les moyens militaires, ni de raisons stratégiques ou économiques de s'opposer à ce coup de force de la Grande Bretagne bien que les dirigeants de ce pays aient toujours nié la souveraineté anglaise.

Sud, ancienne dénomination de l'Argentine. Cette souveraineté fut remise en cause par l'occupation anglaise de force en 1833. A cette date, l'Argentine n'avait ni les moyens militaires, ni de raisons stratégiques ou économiques de s'opposer à ce coup de force de la Grande Bretagne bien que les dirigeants de ce pays aient toujours nié la souveraineté anglaise.

La polémique rebondit au début des années soixante, quand l'Argentine réclama et obtint de l'ONU l'ouverture de négociations à propos du statut des Malouines. Entre temps, ces îles avaient été peuplées par des anglais de souche et acquis une importance stratégique aux yeux de l'Angleterre et du monde occidental pour la défense de l'Atlantique Sud. Ainsi la Grande Bretagne rejeta toute contestation de sa souveraineté et déclara « stériles » toutes négociations allant dans ce sens, ceci au grand dam des argentins qui multiplièrent leurs réclamations devant toutes les instances internationales (ONU, OEA Pays non alignés...). Mais l'enjeu s'intensifia quand une commission d'enquête anglaise des années soixante-dix estima que les îles malouines regorgeaient de pétrole. Les îles Malouines devenaient un enjeu stratégique et économique de taille. Et l'Argentine proclama son intention de récupérer son territoire ; revendication justifiée tant il est anormal qu'au XX^e siècle, une puissance coloniale entend contrôler un territoire se situant à 13 000 km de ses côtes.

D'un autre côté, il est nécessaire de voir que le coup de force des militaires argentins de jeudi der-

nier intervint au moment où la contestation du régime dictatorial prend une grande ampleur. Le fait que le débarquement soit intervenu deux jours après l'importante manifestation anti-junte du mardi 30 décembre, violemment réprimée et ayant entraîné des milliers d'arrestations, des dizaines de blessés et plusieurs morts, n'est pas du tout un hasard.



Lord Carrington

Que l'Argentine prévoyait depuis longtemps de récupérer par tous les moyens les Malouines est certain. Mais que la réalisation du coup de force ait été décidée précipitamment en tenant compte de la situation intérieure ne fait guère de doute. L'attitude ambiguë pour ne pas dire opposée des pays non alignés, de l'URSS et de la Chine, indique que le manque de préparation diplomatique du coup de force argentin. Ces pays ont été surpris par la précipitation argentine.

D'ailleurs la junte militaire n'en est pas à son coup d'essai en la matière. Provoquer une tension nationaliste, voire chauvine, au sein du peuple argentin pour trouver un second souffle et masquer provisoirement les problèmes est une tactique fameuse de la junte militaire comme de tout état autoritaire. Le Mondial de '78 l'avait prouvé. A ce niveau, la junte a réussi son coup d'autant plus qu'elle a su intelligemment libérer les syndicalistes emprisonnés le 30 mars au nom de la « solidarité nationale » : par leur silence ou leur déclaration, les forces anti-junte, et en premier lieu la puissante CGTA,

ont accordé leur soutien aux militaires de Buenos Aires qui n'attendaient que cela.

Mais cette double victoire de la junte est à double tranchant et s'avère fragile. L'absence de préparation diplomatique a entraîné l'isolement de l'Argentine sur la scène internationale comme l'a démontré le vote au Conseil de sécurité de l'ONU alors que la Grande-Bretagne a su réaliser autour d'elle une solidarité occidentale sans faille. De plus, en instaurant un consensus national sur la base d'une victoire militaire et de la récupération des Malouines, la junte ne peut plus reculer sous peine de s'écrouler du jour au lendemain. Et de l'autre côté la dame de fer dont le ministre des affaires étrangères a été emporté par la vague chauvine et revancharde d'Outre-Atlantique, devra, elle aussi, aller jusqu'au bout. Dans ce cadre, on voit mal que pourront faire les 26 navires argentins face à l'armada britannique qui a quitté Portsmouth lundi matin.

En voulant sauver son régime dictatorial face aux îles Malouines, la junte militaire risque de le voir s'écrouler sur cette même base. A Buenos Aires, la roche tarpéenne est plus que jamais proche du Capitole.

Raphaël Constant

Guatemala: succès de la guérilla

La guérilla guatémaltèque a infligé de sérieux coups à l'armée, en s'emparant de la localité de Robinal au nord du pays, en contrôlant sept radiostations dans l'ouest, détruisant un pont à Huehuetenango. De son côté, le nouveau gouvernement dirigé par le général Efraim

Rios Montt n'a pas précisé sa nouvelle politique, mais selon un communiqué du « Collectif Guatemala » qui reprend l'analyse de la gauche guatémaltèque, le golpe du 23 mars, ne serait que « la farce du coup d'état suivant la farce électorale » du 7 mars.

Martinique: succès du mémorial Fanon

Le mémorial F. Fanon qui s'est tenu du 31 mars au 3 avril, a connu un succès international et populaire inespéré, il y a de cela six mois, quand un groupe de personnalités anticolonialistes martiniquaises en avait lancé l'idée. Le mémorial qui a eu lieu sans aucune subvention officielle mais à l'aide d'une souscription populaire ayant regroupé 200 000 francs, s'est tenu en présence d'invités venus de 25 pays à Fort de France, Lamentin et au campus universitaire de Schoelcher. On a noté l'absence lors des manifestations, d'A. Césaire, qui a préféré aller assister à la session de l'Assemblée Nationale Française.

L'oiseau migrateur

« Dans le pays où j'ai grandi,
J'entendais chanter les fusils,
Depuis, je me méfie des chasseurs,
Je suis un oiseau migrateur, ... »

Cet oiseau là, c'est Rachid Bahri, jeune chanteur algérien de 30 ans. Il a pris son envol pour la musique en 1968, quand son beau-frère lui offre sa première guitare. Depuis ce jour, lui qui voulait être toubib, ne quittera plus le créneau de la musique, il mènera sa carrière comme il mène sa vie, avec sensibilité et rigueur.

Depuis 1969, où il chantera pour la première fois en public avec le groupe « Freedom », Rachid a fait du chemin.

En 1970, tournée au Japon, il en ramènera son premier orgue. La douane algérienne lui fera payer 10 000 dinars de taxe. Mais cela ne le découragera pas, puisqu'en 1971, il monte son premier groupe « Life ». Les algériens découvrent la musique américaine jouée par un de leurs

Tout n'a pas été rose, cependant. En 1972, Rachid arrive en France, seul. Il s'installe en province, pour lui commence la période de vache maigre, les chambres de bonne, les sandwiches. Il fait les arrangements des groupes de la région, et cela lui suffit pour oublier le reste.

En 1974, il s'installe définitivement en France, à Paris cette fois, il entre dans le monde du show-business. Il joue avec Manu Dibango, il rencontre Bécaud, et Stevie Wonder.

En 1975, c'est son premier passage sur une scène parisienne avec une comédie musicale « Attention » ; ensuite, une tournée avec Sardou et Groscolas.

En 1976, premier album que Brian Murphies, ingénieur du son (des Pink Floyd) mixera à Londres.

En 1977, second album enregistré à Londres avec des monuments de la musique de Pink Floyd, Stevie Winwood, Kenny Johnes (batter des Who), Tim Renwick (guitariste d'Elton John). C'est la consécration du talent de Rachid qui fait en 1979, une tournée de 8 semaines sur la côte Est des Etats-Unis, de Chicago au Carnegie Hall, en passant par Washington, St Louis, Boston, Atlanta et bien d'autres villes encore. L'Amérique l'accueille comme un fils « j'étais comme chez moi » dira rachid à son retour.

1980 - troisième album « *Quelque part, quelqu'un* »

1981 - premier passage à Bobino

1982 - quatrième album « *L'Oiseau migrateur* ».

Son portrait contre les murs de Paris. Pour son passage à Bobino, les parisiens sont nombreux à venir applaudir cet homme orchestre, il joue pratiquement de tous les instruments (guitare, piano, basses, percussions, kongas, luth, ...).

Ses projets d'avenir ? d'abord le Palace, les 4 et 5 mai prochains, ensuite le Festival de Bratislava et enfin une tournée en Afrique, un continent où il a vu le jour.

Rachid ne se considère pas comme un chanteur engagé, mais il pense qu'il peut parler de ce qui le touche, de ce qu'il ressent en musique bien sûr. Il n'écrit pas les textes de ses chansons, mais ceux qui le font pour lui, le font en fonction de sa sensibilité. Il met son cœur dans ses chansons, on a envie de croire en lui, de crier avec lui :

« Gardez bien, gardez vous, gardez tout »

Nous avons la lumière, les océans, les mers en nous

Vous dirigez la terre d'une étrange façon

Redoutez la colère

De l'homme simple et bon

Il faudra payer la rançon »

Il n'oublie pas sa jeunesse passée en Algérie, sur fond de bataille d'Alger avec le bruit des bottes pour unique musique, il chante souvent l'Afrique meurtrie, déchirée, « *Johannesburg* » et « *Akoro* ».

Il chante les hommes d'Afrique chez eux ou loin de leur contrée : « *Homme du désert* » et « *Homme couleur de la nuit* ».

Il sait les jeunes algériens fêrus de sa musique malgré qu'il ait choisi un style différent de ses compatriotes. Il s'est imposé grâce à son talent et à sa volonté, cette volonté farouche qui fait s'abattre les barrières les plus solides. Rachid est devenu maître sur un terrain autre que le sien. La grande revanche du jeune algérien de Belcourt, c'est son visage couvrant les murs de Paris, Paris inaccessible il n'y a pas si longtemps encore, à ses pieds, applaudissant au miracle de la musique.

Rachid rentrera-t-il un jour en Algérie ? Cet oiseau migrateur nostalgique retrouvera-t-il un jour les sensations, les joies de sa jeunesse à Belcourt ? Qui sait ! Peut-être fera-t-il son nid sur une île déserte, mais sans doute l'appel du large sera-t-il le plus fort, il est difficile de résister quand on est un oiseau migrateur ...

Malek

Le charme discret du rétro

C'est rétro ! C'est démodé ! C'est dépassé ! C'est vieillot ! C'est poussiéreux ! Bref, il n'y a plus de mots pour reléguer dans le placard du souvenir et de la nostalgie l'un des quatuors vocaux les plus universellement célèbres : le Golden Gate Quartet. Il traîne avec lui, sous la houlette du créateur et arrangeur Orandus Wilson, plus de 40 ans de carrière et des millions de kilomètres à travers le monde. Ce n'est pas une mince performance ! Depuis sa création, le groupe n'a pas connu de changement notable, si ce n'est qu'un remplacement : Clyde Wright par Paul Bremby, ténor.

N'en déplaise aux fossoyeurs du passé, et au risque de me faire envoyer un cageot de tomates pourries, eh ! bien, moi qui ait eu le privilège de les programmer au Théâtre Noir et de les suivre depuis ce mémorable passage, je n'hésite pas à dire que je ne m'en-lasse-pas ! Je dirai même que j'y prends un certain plaisir. A l'heure où la violence sévit de partout, où les uns et les autres se tirent dans les pattes, deux heures de bons vieux négro-spirituels et de bons vieux folks-songs américains standardisés que nous avons plus ou moins fredonnés même malencontreusement ; c'est deux heures de

bons bols d'air, c'est un ballon d'oxygène au milieu d'une tempête, c'est un feu de camp en plein cartère en ébullition.

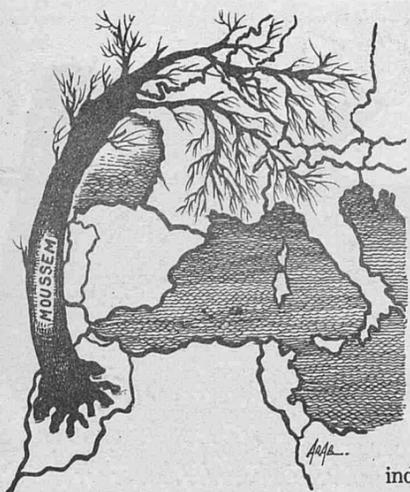
S'il est vrai que le Golden Gate Quartet (Calvin Williams, Paul Bremby, Clyde Riddick et Orandus Wilson) porte les stigmates de la majorité silencieuse Outre-Atlantique, s'il conserve de façon immuable des règles du système paternaliste américain, on ne peut lui faire grief d'avoir su, avec un bonheur constant et bon enfant, sans jamais se soucier de l'air - irrespirable - du temps et des modes, aussi conserver et respecter leur patrimoine.

Alors, qu'on me traite de conservateur, de rétrograde, de pantouflard ou de papa gâteau, eh bien ! oui, sans hypocrisie, j'ai été et je reste entièrement séduit par le charme discret du Golden Gate Quartet ! Par leurs facéties vocales ! Par cette simplicité qui crée le lien indispensable entre le public et l'artiste ! Et puis, je suis de ceux qui ne se dissimulent pas avoir gardé au fond d'eux une âme d'enfant. C'est tant mieux ainsi ! Non ?

Bernard Koch

Golden Gate Quartet revient du 9 au 18 avril 1982 à 20h30 à la Gaité-Montparnasse 26, rue de la Gaité (14).





Le Moussem une tradition millénaire

**A l'occasion
des préparatifs
du troisième
Moussem
Sans Frontière
ouvre ses
colonnes aux
organismes**

Depuis 1976, une coordination des associations démocratiques marocaines en Europe, regroupe quatre associations :

- Association des travailleurs marocains en France (ATMF)
- Regroupement démocratique marocain en Belgique (RDMB)
- Association des travailleurs marocains en Hollande (KMAN)
- Union des travailleurs Marocains en Allemagne (UTMA).

Cette coordination répond à une nécessité liée d'une part à l'ampleur des problèmes que connaît l'immigration marocaine en France et d'autre part, à l'aggravation des conditions de vie du peuple marocain.

L'un des temps forts de la coordination des associations marocaines est le MOUSSEM. C'est un Festival ou plutôt un rassemblement, une rencontre annuelle d'immigrés marocains venus des quatre pays où ils travaillent. Au Maroc, le Moussem est une cérémonie régionale célébrée annuellement pendant plusieurs jours.

Cette tradition populaire, une tradition millénaire de notre culture se trouve de plus en plus menacée ; l'identité du Moussem brisée. A chaque occasion qu'il s'annonce le Moussem dénonce les mécanismes destructeurs dont il est l'objet.

Ce pôle en fait impose sur le Moussem son monopole. Celui-ci ne s'organise, ne se tient qu'en ordre réduit à éparpiller ses policiers partout pour le garder et surveiller la tente du gouverneur de la Province représentant sa loi, le supplantant du divin s'est attiré sur sa terre. C'est trop ; tellement trop que les « Moussimiens » authentiques, « originels », ceux qui font le Moussem d'avant que l'Etat n'existe, sont devenus marginalisés, expropriés de leur propre acquis historique... Le merveilleux est qu'ils sont toujours là, ailleurs ou autrement sur leur propre lieu où ils ne le lâchent plus

indélogeables, le défendent, le consacrent. Le paysan nourrit par sa terre n'a rien d'autre à faire, sinon de retourner à la terre, combattant en même temps les abus, écrasé d'impôts ou par la sécheresse. Quel autre moyen de vivre pour un travailleur sinon se rendre à l'entreprise, lieu d'exploitation et en même temps là où se joue le combat le plus direct contre elle ? Cette conduite est bien sûr une loi d'un

autre type. Si elle est écrite dans la mémoire de notre peuple, elle l'est d'une manière vivante et fonctionne comme une pratique riche d'expérience renouvelée chaque année depuis des siècles. Le Moussem de ce point de vue est ce qui fait reluire une tradition culturelle populaire même quand elle est baillonnée par le pouvoir. Il demeure lieu de rassemblement et de partage. Ses jeux et ses

Cette année une réunion de la coordination élargie des organisations marocaines s'est tenue le 30 et 31 janvier 1982, pour préparer le 3^e Moussem à Amsterdam. Un large débat préliminaire a recensé les éléments de réflexion autour du sujet les différents aspects de ses programmes. Ensuite notre conception même du Moussem est devenu le centre du débat : le Moussem dynamique et objet d'interrogation ou se soumettre à la critique.

L'impressionnante et redoutable « contradiction » du politique et du culturel, issue du vécu et à partir de la pratique de nos organisations respectives. Le Moussem au service de quoi, de qui et dans quel sens. En tous cas, résolument contre les systèmes de l'oppression.

Sur la base de la proposition de nos camarades de Hollande, un

Le Moussem au service de quoi !

échanges expriment une fête où chacun s'implique pour la faire avec tout le monde et aussi pour lui. Chaque acte, acrobatique, de transe, danse, culinaire ou vestimentaire, s'accomplit non pour être consommé mais dépensé. Il s'agit là d'arabité et d'africanité sans germes d'impériaux. L'être-social présent est exorcisé par le passé vers un avenir autre.

S'imprégnant et prolongeant le Moussem au-delà d'une simple référence culturelle et malgré l'éloignement géographique, les quatre organisations démocratiques marocaines citées ci-dessus, ont su donner au titre de leur rassemblement commun annuel le nom de Moussem et le pousser comme expérience avec un contenu virtuel en l'adaptant à la réalité quotidienne et à long terme de l'immigration marocaine en Europe en tant que partie intégrante dans la lutte de la classe ouvrière du pays où elle travaille et organiquement liée au combat de notre peuple.

L'expression de celles et ceux qui ont participé au 1^{er} Moussem à Argenteuil et au 2^e à Bruxelles, manifestent la volonté d'adhérer à ces larges objectifs pour les concrétiser collectivement et individuellement dans l'élaboration d'une sorte de rempart de défense contre les systèmes et mesures répressifs qui menacent par la force ou la démagogie sournoise l'assimilation et l'intégration.

programme très avancé a été étudié, amendé, défini. L'attachement au caractère progressiste du Moussem a été confirmé et consolidé. Les diverses activités sur scène, en forums ou rassemblements le traduiront pendant deux jours : les 29 et 30 mai 1982 seront un temps occupé par la fête : les artistes engagés dans le combat de leurs peuples du Chili à la Palestine, en Afrique du Sud ou en Espagne, les pays du Maghreb, des différentes régions et dialectes du Maroc, les groupes de chaque association immigrée animeront sur scène à travers chants ou représentations le vécu et l'espoir de leur combat. 7 forums en stands ou sous des tentes accueilleront des expositions, les enfants, autour de la culture marocaine, la deuxième génération, les femmes, la situation de l'immigration marocaine dans chaque pays européen, notamment face aux conventions bilatérales, les détenus politiques au Maroc.

Le combat de notre peuple à l'intérieur du pays pour les libertés démocratiques, syndicales et la libération des détenus politiques et le retour des exilés, contre la guerre au Sahara, sera le cadre global du Moussem, ainsi que notre soutien indéfectible à la cause palestinienne.

Pour tout contact : Association des Travailleurs Marocains en France. 32 rue Paul Vaillants Couturier. 92230 Gennevilliers. Tél. : 791/32122



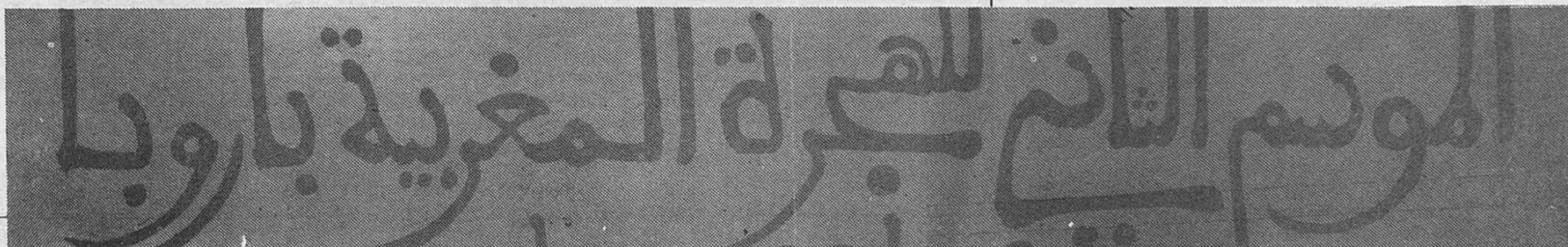
**Djémila
un
provocant
new look !**

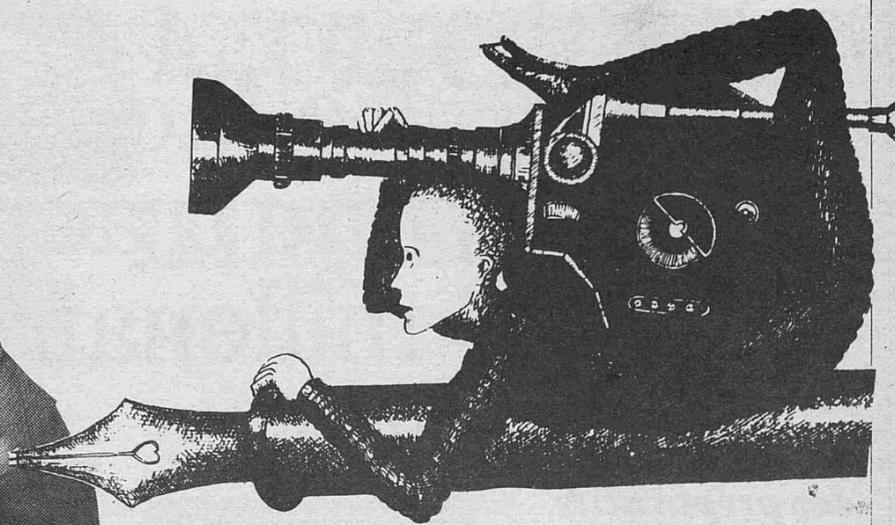
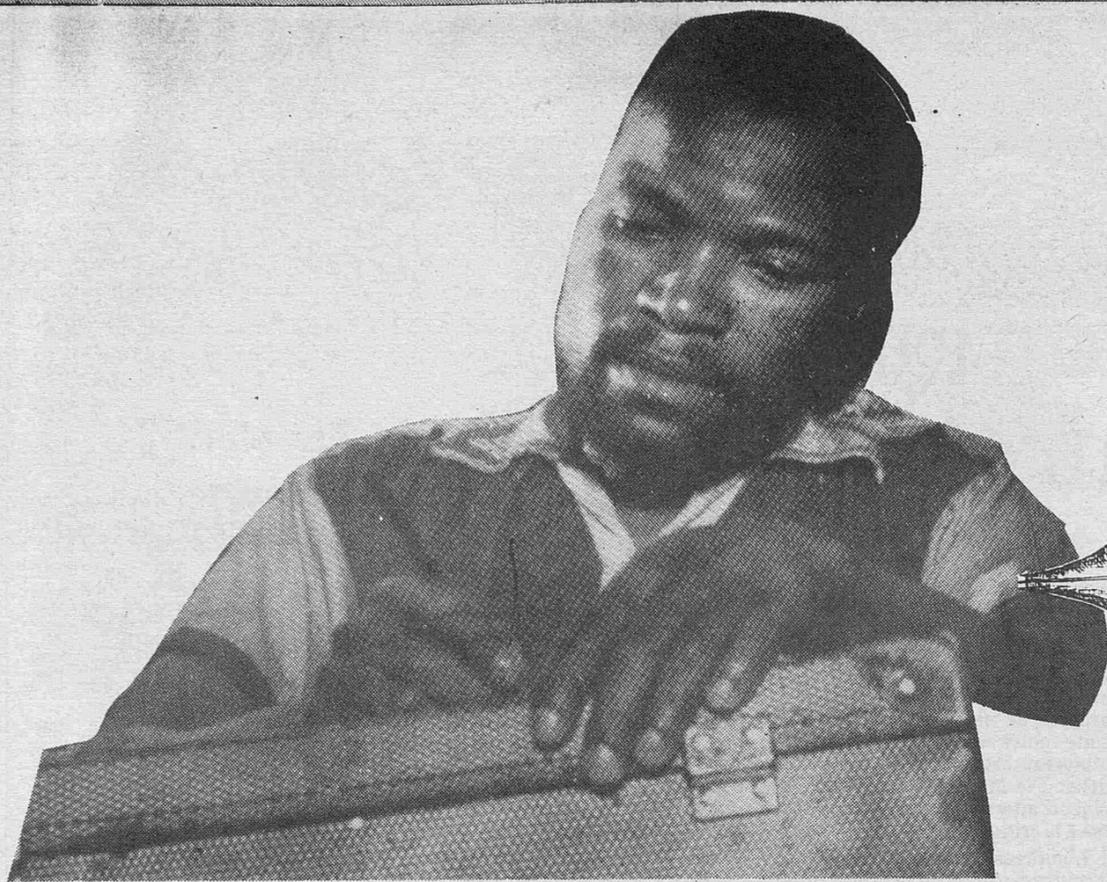
Dans l'hexagone, il existe une multitude de formations musicales, issues de l'immigration, qui galèrent, à la recherche d'un lieu, d'un producteur en dehors de l'esprit « magouille-blues », d'une maison de disques qui veuille prendre des risques, mais ils ne trouvent qu'un désintéressement qui parfois frise le mépris. Quand on s'intéresse à ces groupes, c'est généralement pour les faire jouer gratos soit pour soutenir une association ou pour une action politique on leur sort le refrain classique « vous allez jouer pour la bonne cause ». Tu m'étonnes, c'est tout simplement de l'exploitation sentimentale. Alors qu'ils ont besoin d'un max de fric pour s'acheter du matos et pour progresser. Mais ceci n'empêche pas certains groupes de sortir de la marginalité tel que *Carte de Séjour*

C'est le premier groupe de rock arabe aux mélanges subtil de reggae, de funky et qui « pète » un super feeling. Il est composé de maghrébins et d'un jeune « pied noir » : Mohamed à la guitare ainsi que Eric, Mokhtar à la basse, Djamel à la batterie et Rachid, le leader, la star, qui est un véritable démon sur scène avec ses déhanchements provocateurs. Il chante en arabe et parfois on a du mal à comprendre les textes... la langue arabe peut-elle épouser le rock ? *Carte de Séjour* risque fort de créer un précédent. Ce groupe appartient à la culture underground sortie de l'immigration et qui n'a que faire des discours pleurnichards et



présente en avant programme « *Ciné Stars* », un court-métrage avec elle. Mais Djémila ne s'arrête pas, elle se lance dans la musique et prend 4 Options au choix : Funky boy, Funky doll, Funky lady, Funky baby, elle chante, danse, rit, joue, crie et siffle. Elle sort un petit 45 t, deux reprises, « *Lucille* » et « *L'homme à la moto* », une petite réussite originale. Au micro de radio-soleil dans les « *nuits de Bysance* » ce fut une tigresse déchaînée et provocante pour nous parler de la musique qu'elle aime et qu'ils l'ont inspiré : James Brown, Placide Domingo, Mick Jagger et surtout Little Richard. En attendant qu'elle fasse un boum sur scène, vous avez toujours le 45 T...
Mohamed N





Le court métrage, un genre mineur ?

Du 20 au 22 et du 22 au 28 mars à Lille ont eu lieu respectivement le Premier Festival National du court métrage et du film documentaire et la 11^e édition de son aîné international.

Bien que ces manifestations aient de plus en plus de succès, il est néanmoins très difficile de les voir dans les salles de cinéma. Ce genre cinématographique à part entière que l'on peut comparer à la nouvelle littérature est considéré injustement comme un genre mineur.

Comme il n'existe aucune réglementation imposant l'obligation de projection, le court métrage n'est diffusé que lorsque la longueur du programme le permet ou suivant le bon vouloir du projectionniste.

Implanté à Lille depuis 1977, le FICM a très rapidement acquis une

réputation internationale. La politique des responsables vise à révéler les œuvres les plus représentatives et les plus novatrices de plusieurs pays.

Pour la première fois, le traditionnel panorama du cinéma s'est transformé en festival. Festival qui s'est achevé par le triomphe du documentaire « *Esquisse pour un portrait de famille* » de Idriss Karim prix du public. En dépit de sa longueur ce film produit par l'organisme gouvernemental l'ICEI est une confession sincère et troublante de deux jeunes Marocains élevés en France. Dans la catégorie fiction « *Los Montes* » réalisé à l'idhec par

José Martin Sarmiento a raflé à lui seul presque tous les lauriers (Prix Antenne, Prix du public, Prix de l'Association Française pour la promotion du court métrage, Prix de la première œuvre !).

Il s'agit d'un document unique sur la vie d'un hameau de montagne perdu dans la province de Léone en Espagne. Six femmes et hommes... qui meurt. Le bout du monde, le bout de la vie. Il y a quelque chose de poignant, lorsque la matrone qui accompagne le vieil homme à sa dernière demeure lui dit : « *Allez, il est temps...* ». Troublante aussi, cette veillée qui n'a de funèbre que le nom, où les vieilles femmes se résignent à partir à leur tour, mais ensemble. Quant au festival international, la récolte est moins riche. A signaler quand même « *La presse* », une fiction du Yougoslave Bogdan Zizic. Il s'agit de la solitude en dehors de l'usine d'une jeune ouvrière qui effectue des tâches pénibles sur une presse automatique. « *La décision de vaincre* » documentaire du collectif Salvador, illustre l'unité qui s'est créée entre la population et le Front Farabundo Martí. Autre document à signaler « *né de la mort* » de Monica Maurer (R.F.A. Palestine), remarquable extraits d'actualités télévisées et de photos sur le massacre de Beyrouth bombardé par l'aviation israélienne le 17 juillet 81. Une jeune libanaise enceinte de 9 mois, mariée à un Palestinien est tuée. Elle donnera néanmoins naissance à une petite fille que le père prénommera Palestine pour symboliser la continuité de la lutte.

Parallèlement au festival, quatre rétrospectives ont permis au public

de découvrir les œuvres de Fernando Birri, padre du cinéma latino-américain. *Tire Dié* moyen métrage de Birri marque la genèse de ce qui deviendra quelques années plus tard « *La nouvelle vague argentine* ». Glauber Rocha, Solanas et Sanjines ont reconnu en lui « *le précurseur du cinéma national réaliste et critique* ». « *Tire Dié* se détache par rapport aux œuvres du cinéma sud-américain qui se situe dans l'orbite esthétique de l'usine à rêves hollywoodienne. On a pu voir également le premier long métrage de ce grand cinéaste inconnu du public européen « *Los Inundados* » 1961 qui s'intéresse au quart monde de ce Tiers-Monde. Nous avons découvert Pampa Gringa en forme de pamphlet, la première fondation de Buenos Aires et surtout « *Castigiano Romano* » (1965) inspiré par les aventures de Régis Debray et du Che.

La 2^e rétrospective était consacrée au Brésilien Glauber Rocha récemment disparu. Son documentaire « *Histoire du Brésil* » illustre tous les événements qui ont marqué son pays.

Le 3^e hommage était rendu au cinéaste américain Lionel Rogosin. « *Come back 1950* » a été tourné clandestinement dans les rues de Johannesburg dans une zone interdite aux blancs d'où mille familles noires allaient être expulsées afin de permettre la construction d'une cité résidentielle blanche. Ce film est une bonne illustration de l'apartheid. A noter la remarquable interprétation de Zacharia.

Mustapha Moftaquir

1) La Cinémathèque française présentera un programme Glauber Rocha le jeudi 15 avril 82 ainsi qu'une rétrospective de Lionel Rogosin à partir du 28.04.82

Droit des hommes Souffrance des femmes

Le documentaire sur la condition des femmes turques en république fédérale allemande, réalisé par une cinéaste irannienne en exil sort à Paris dans une salle unique « le studio Saint-Séverin » programmé avec « *Mains de femmes* » de Fitouri Belhida, il constitue une intéressante introduction à la connaissance de l'univers des femmes immigrées originaires des pays islamiques. Le film de Mohrangis Matarami Dabi, prend pour point de départ une situation identique à celle évoquée magistralement dans les « *Noces de Shirine* » d'H. Sanders.

Mais le regard porté sur l'isolement des femmes de la communauté turque l'est d'un point de vue collectif. Film-enquête, il interpelle d'abord la société des hommes turcs. Les images en sont souvent insoutenables et ce dès le début : Zahila vit seule, à la suite d'une énième tentative de suicide, elle vient d'être transportée dans un centre d'aide pour « *sinistrés psychiques* » à Berlin. Elle nous parle des difficultés qu'elle a avec les hommes turcs, de son combat pour garder ses enfants, du désespoir qui l'habite...

A l'image de Zahila, membre de femmes turques n'ont d'autre solution que la tentative de suicide pour échapper à leur sort dans tous les sens du terme. Femmes emprisonnées, mariées de force, soumises à la tutelle du père et des frères, puis du mari, elles sont le

dévoluoir de ceux qui par ailleurs sont placés au plus bas de l'échelle sociale en Allemagne. Tel est en substance le contenu général du film de M.M.D.

Malheureusement, faiblesse de style cinématographique (ou révélateur d'une pensée schématique), l'œuvre semble au total manquer singulièrement de nuances. Son parti pris par trop démonstratif laisse dans l'ombre nombre des contradictions qui frappent le monde de l'immigration, hommes ou femmes, Turcs ou autres, en R.F.A. ou en France. L'auteur s'attache au discours « *macho* » des jeunes turcs de la « *2^e génération* ». Elle reproduit ce discours au premier degré sans nuances, sans aller au devant des contradictions des ces jeunes.

On ne peut s'empêcher d'avoir le sentiment que la réalisatrice cherchait à obtenir certaines déclarations : « *les adolescents turcs qui draguent et ont des petites amies, disent qu'ils ne les épouseront jamais car elles ne sont plus vierges* » et elle s'en contente.

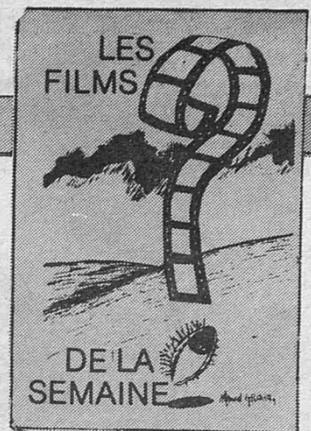
A ces réserves près, un film à voir.

Mario Murcia

Diffusion les films du Grain de Sable, 206 rue de Charenton. 75012 Paris.

De Mohrangis Montazami Dabui. 1981, 16 mm couleur. 45 mn.





Carmelo Portelli,
par intérim.

Boulevard des assassins

de Boramy Tioulong, avec Victor Lanoux, Jean-Louis Trintignant, Marie-France Pisier, Stéphane Audran.

Mais qu'ont-ils donc ces réalisateurs à mettre en scène des sujets aussi cons ? Ils nous balancent des lieux communs sur les bassesses de la société et de ceux qui la dirigent comme s'ils mettaient à jour des vérités premières jusqu'alors inexprimées tant elles mettent en cause.

Il paraît que c'est une coutume perpétuée depuis la sortie des films de Costa Gravas, que de donner au spectateur des produits bien pensés, lui révélant tout sur les dessous cachés de son époque, et cela par le truchement de l'éternel Candide, qu'il soit mercenaire dans « Le Professionnel », journaliste dans « Mille milliards de dollars » ou encore écrivain dans ce dernier navet.

Costa Gravas avait au moins le mérite d'innover. Que retenir de ce film sinon que la voix de Marie-France Pisier m'a étrangement rappelé celle de Marina Vlady, que Trintignant est encore une fois égal à lui-même - il n'a pas l'air de s'en remettre -, enfin que seule la prestation de Charles Bronson si courte soit-elle a su donner quelque couleur à cet insipide amalgame.

La nuit de l'évasion

de Delber Mann, avec John Hurt, Jane Alexander, Glynnis O'Connor, Beau Bridges. Production Walt Disney.

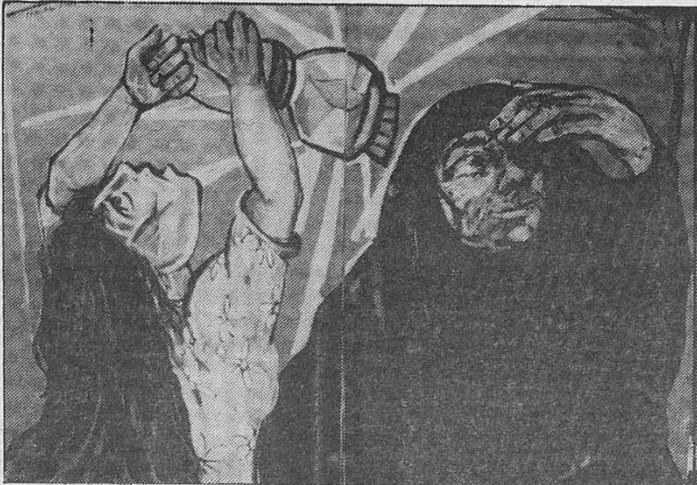
Si les studios Walt Disney ont donné naissance à une foule de personnages attachants et d'aventures merveilleuses dans leur production animée, ils ont par ailleurs toujours été très médiocres dans leurs longs métrages, se laissant aller à un populisme démagogique. Ce qu'il y a de spontané et de signifiant dans le dessin d'animation de Walt Disney devient une pâle copie indigente, empreinte de cette morale conservatrice si présente dans le cinéma d'Outre-Atlantique. « La nuit de l'évasion » ne fait pas exception à cette règle.

Pourtant, ce film, tiré d'un fait divers héroïque (l'épopée fantastique de deux familles Est-Allemandes passant à l'Ouest en montgolfière) aurait pu tout au moins nous tenir en haleine, faite de nous passionner. L'intrigue elle-même arrive à nous lasser, tant et si bien que, lorsqu'à leur deuxième tentative « ils » se retrouvent enfin à l'Ouest alors que la frontière était en alerte et qu'ils étaient suivis par la DCA, soudainement évanouie, cela nous paraît invraisemblable. Au moment où l'on croyait voir venir l'action, le film se termine.

Oui mais, il ne suffit pas de se mettre à la sauce du jour : peinture psychologique des personnages d'ailleurs fort bien choisis - pour faire un bon film, M^r Mann, il faut un peu de feeling ; je crois qu'il n'était pas au générique.

Exposition de peintres Irakiens
à Montreuil

Entre tradition et modernité



Peintres irakiens à Montreuil : graphisme, classicisme et abstrait se côtoient dans une symbiose de la tradition et d'un futur de liberté. Peinture de l'oppression avant tout, mais, là où naît l'espoir, commence la révolte.

Samedi 27 mars s'ouvrait l'exposition des peintres d'Irak, organisée par la Ligue des peintres et artistes irakiens. Une exposition hétéroclite, sur des sujets parfois très « noirs ». Graphisme, classicisme, abstrait se côtoient au détour d'une tradition qui tente résolument la symbiose entre les genres et se cherche dans un double mouvement : vers ses racines et un futur qui s'appelle Liberté.

C'est dans un atmosphère joyeuse que s'est déroulé le vernissage. Une seule règle, une seule trame : la diversité. Tandis que partout on s'embrasse, on rit, on « pose » et on photographie, les tableaux s'affrontent, durement, face à face. Blacks : la torture, la liberté assassinée, l'exil. White : la tradition, la femme (eh oui ! Une fois n'est pas coutume !), l'espoir. Nets : les contours de ces visages de type sumérien dans une scène antique de martyr (Mais ne vous y trompez pas. Ce n'est pas Jésus Christ qui fit sous le linceul mais un communiste. Floués, ces silhouettes de femmes dans le désert. Enormes, les graphismes sur ce pan de mur. Mais infiniment raffiné, chaque détail.

Mais alors, qu'est ce que c'est l'art irakien ? Où se situe son unité ? De tableaux en tableaux, se dessine un art essentiellement chargé d'histoire, porteur de trois civilisations : Sumériens, Babyloniens et Assyriens. Un art engagé, empreint de messianisme et porté vers le futur : « Nous sommes contraints de concrétiser l'espoir de l'homme en Irak, dans les pays arabes et de par le monde. Le volcan ne pourra plus attendre plus longtemps, il explosera avec ses couleurs chaudes et ses immenses laves ».

Pour le moment, il explose à Montreuil, mais il est vrai que de

nombreux tableaux sont si oppressants (parfois très sobres ; en quelques traits la fortune est dite) qu'ils témoignent d'une résistance acharnée face au pouvoir.

A signaler aussi, des collages. Notamment ceux de Malik Al Maliky, trois situations sur le thème des « rats et des hommes ». Des rats qui mangent un mur, deviennent un mur, puis visage d'homme. Mais voilà que l'homme revient : son corps est bandé (blessures ?) mais il porte des ailes et semble s'échapper hors du cadre. Vers le ciel, la liberté ou le réel ? Question de sensibilité.

Enfin les calligraphies d'Al Massoudi qui ne se lasse pas d'écrire en traits entrelacés le mot « Paix » et celles de M.S. Saggari : « Laissez venir à moi les petits enfants ». Avouez que c'est joli.

Autre curiosité : les tableaux de Sahi Faisal, naviguant entre la fresque antique et la peinture naïve. Un talent remarquable pour le détail et un grand sens de l'observation. La manière dont sont chaussés les personnages d'une scène (le café) résume en un simple détail les rapports Occident-Orient.

Et le « Nec plus ultra », du moins les tableaux les « plus entourés » réalisés par le peintre « le plus photographié ». Il s'agit de Salman Numan qui expose deux peintures immenses, deux portes « évanouissement » et « départ ». L'une symbolisant le possible : traits fondus, extase, fusion. L'autre, l'exil et l'abandon : paysage en dérive.

A découvrir car je suis sûr que jamais vous n'avez une porte comme il nous la montre. Lui, il l'a vue...

Fabienne Messica.

Exposition des artistes et peintres irakiens. De 14 heures à 19 heures jusqu'au 18 avril. Mairie de Montreuil.

Un hommage au cinéma Algérien

Dans le cadre du Festival International du Film Antiraciste, organisé par le MRAP, au Saint Séverin, la journée du dimanche 28 mars fut consacrée à un hommage au cinéma Algérien. En dernière minute le programme annoncé fut modifié. « Premier pas », dernier film de Mohamed Bouamari, prix spécial du jury au Festival d'Amiens, remplaça le « charbonnier ». « Nahla » de Farouk Belouja qui devait faire l'objet d'un débat en présence du réalisateur en fin de soirée, ne fut pas diffusé. C'est « Chronique des années de braise », palme d'Or au Festival de Cannes en 1975, qui, après une première diffusion à 16 h, clôtura cette journée. Il semblerait que cette dernière modification ait été apportée pour satisfaire le public désireux de voir ce monument du cinéma Algérien, « Nahla » devant passer dans le circuit de distribution normal d'ici peu de temps. « Omar Gattlato » de Merzak Allouache fut programme normalement.



l'humour populaire, qui montre sans ambiguïté une société en pleine mutation confrontée à des problèmes sociaux : délinquance due à l'acculturation d'un peuple

Voir ces films dans les circuits grand public

Tout au long de la journée la rue du Saint-Séverin fut coupée par de longues files d'attente. Pas un seul strapontin de libre à chaque séance malgré une journée printanière des plus douces, le public s'est retrouvé en nombre devant le grand écran faisant de cette journée un succès incontestable.

« Chronique des années de braise » retrace à travers la vie d'une famille fait colonial. Récit épique où la poésie toujours présente fait vibrer les cordes et la sensibilité ne laissant aucun spectateur indifférent, certains se mouchent, d'autres reniflent, l'obscurité complice cache des yeux rougis que l'on baisse à la sortie. Mohamed Lakhdar Hamina a donné à son pays et à son peuple une Odyssée digne des grands classiques : êtres évoluant dans des paysages que les mots n'arrivent pas à décrire tant l'aridité se pare de beauté. Ce film a le mérite de ne pas laisser dans l'ombre les divergences existant au sein des partisans et de dénoncer

longtemps maintenu dans l'ignorance, petits trafics, vide culturel etc... Dans ce monde où l'homme semble régner, la femme lorsqu'elle travaille évolue bien plus vite que lui.

« Premier pas » de Bouamari relate l'histoire de la première femme élue maire en Algérie. Après avoir par son travail obtenu le respect et la confiance des gens du village, une femme accède aux fonctions jusque là réservées aux hommes.

Les résistances sociales semblent plus faciles à vaincre que les réticences du mari que la promotion de la femme place dans une situation, disons, délicate. Unis dans la lutte quotidienne lorsqu'elle est extérieure, ils s'opposent lorsqu'il s'agit de changer la hiérarchie sociale du couple. Ainsi donc la promotion de la femme dans un pays où la société traditionnelle ne lui accorde aucun droit, doit passer par l'évolution du mari. C'est là une lutte d'autant plus difficile qu'ingrate.

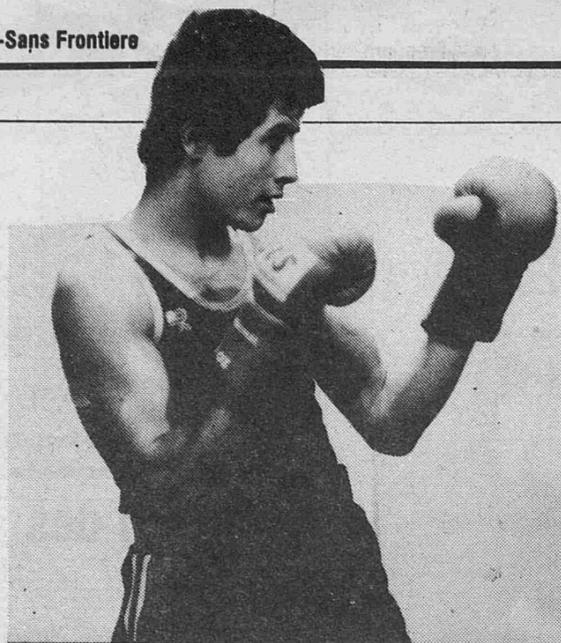


la collaboration des castes féodales, qui soutenaient inconditionnellement le pouvoir colonial.

Avec « Omar Gattlato » nous entrons dans la vie quotidienne, à Alger, d'un jeune employé de bureau. Film satirique coulé dans

Il ne reste plus qu'à souhaiter voir ces films dans les circuits de distribution grand public. Le cinéma peut beaucoup pour la connaissance de l'autre si sa diffusion ne reste pas limitée.

Arlette Casas-Arab



C'est vendredi dernier, au gymnase de la Porte Pouchet, que s'est déroulée la finale de la Coupe de France de Boxe Américaine « plein contact » (in english : « Full-contact ».

LA FOULE AU FULL...

Ce sport mélange de karaté et boxe anglaise, où tous les coups sont permis a dû son introduction en France aux mousquetaires, champions du monde de karaté par l'équipe en 1976, (je veux parler de Dominique Valéra, Petitdemange, etc...)

Cet évènement serait passé inaperçu sans les journalistes, toujours sur la brèche, de *Sans Frontière*. Eh oui ! Nous y étions, comme nous étions à la rencontre internationale de Kick Boxing. Tous ces sports de combat, ces arts Martiaux prennent de plus en plus de place dans notre vie quotidienne. Est-ce la possibilité de se défendre ou le besoin de défoulement, dans cette société d'oisifs, qui fait que les gens (jeunes ou vieux) s'empressent d'adhérer à ces nouveautés ?

Comme les intellectuels, genre Nouvel Obs, se lancent dans le jogging, nos « beurs » à nous ou nos « reubeux » si vous préférez, ont choisi les sports de combat. C'est dingue le nombre de maghrébins, des algériens en particulier, qui pratiquent le kick, le full, ou tout simplement la boxe. Qu'y trouvent-ils ? Un défouloir ou une sortie de secours dans cette société qui n'est pas prête de les assimiler ? Dans tous les cas, c'est une voie qui leur réussit, puisque nous les retrouvons toujours aux meilleures places.

J'en reviens à la finale de la Coupe de France de full-contact. Une quinzaine de rencontres étaient prévues par les organisateurs de la F.F.B.F. (Fédération Française de Boxe Française). Parmi ces quinze matches, bon nombre étaient de très bonne qualité, les protagonistes faisant preuve de combativité, tel le match opposant dans la catégorie des moins de 80 kgs en seniors, Rota (FKC) à Le Carpentier (Caen). Un très grand combat où l'on sentait la hargne des deux hommes, hargne de vaincre, d'être le plus fort sur le « tatami ». Rota s'est imposé à l'issue des cinq rounds de 2 minutes, après deux rounds où il a dû subir les assauts d'un Lecarpentier déchaîné.

Puis, nous avons admiré et le mot n'est pas trop fort, dans un style qui n'a rien à envier aux plus grands de ce domaine, Seghane Mohamed, un jeune Algérien sénior aussi, dans la catégorie des moins de 69 kgs. Seghane fait partie d'Oké, le club de Petitdemange, ce dernier présentait 4 finalistes, un français et trois algériens et remportait pour son club trois coupes de vainqueurs.

Pour en revenir à Mohamed, qui mérite notre coup de chapeau, il a malmené durant 5 rounds un Fernandez (Lyon) brouillon, seules quelques réactions de celui-ci ont évité au combat de se terminer en promenade de santé pour le jeune algérien. D'autres nord-africains se sont imposés. Quand je vous disais que nos cousins sont les meilleurs dans ces disciplines ! Mathallah, détenteur de la Coupe 1981, fait aussi partie de l'écurie de Petitdemange (mais non, Hocine, ce ne sont pas des chevaux !). Mathallah a fait un sans-fautes dans sa catégorie des moins de 66 kgs en seniors. Un combat durant lequel les supporters de l'algérien se sont déchaînés, y compris nos amis yougoslaves, qui promettaient monts et merveilles au combattant. Sacrés yougoslaves qui ont mis une ambiance délirante dans un gymnase comble.

Parmi ces Vedettes

Quelques vedettes du show-biz étaient venues remettre les coupes aux vainqueurs (heureux hommes !!!). Parmi ces vedettes, une ancienne gloire du rock'n roll, Vince Taylor, toujours en cuir noir mais sans chaînes cette fois (autre temps, autres moeurs !).

Le dernier algérien du club Oké est Tahar qui, comble de malchance, devait en découder avec Sylla (JPS) qui détenait cette coupe depuis 5 ans déjà. La tâche qui incombe à Tahar qui, il faut le signaler, ne pratique ce sport que depuis 2 ans, était au-dessus de ses moyens. Il n'a pourtant pas démerité durant les 5 rounds que comptait ce combat, mais face à Sylla il aurait fallu un Seghane ou un Mathallah, plus aguerris à la compétition.

Un dernier mot sur les seniors avec le combat opposant Le plat (OKI) à Glesardin (Lyon) dans la catégorie des moins de 72 kgs. Une rencontre au cours de laquelle les deux jeunes gens rivalisèrent autant sur le plan technique que sur celui de la volonté. Étant à mon avis égaux en tous points, seule la rage de vaincre permit à Le plat de prendre le dessus sur son courageux adversaire.

Les spectateurs n'ont pu assister qu'à deux rencontres chez les juniors, sur les 5 prévues au programme de la soirée. Deux combats de trois rounds chacun :

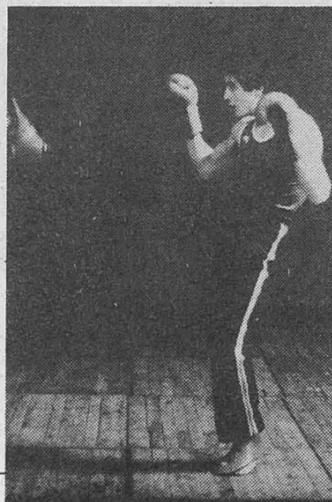
Le premier mit en présence Duffay (BBC) et Colarullo (Marseille)

dans la catégorie des moins de 60 kgs et le second permit l'affrontement de Radovic (Caen) à Mazeau (BBC) dans les moins de 72 kgs. Dans le premier combat, Duffay l'emporta sur un Colarullo courageux mais auquel il manquait ce petit quelque chose qui fait les vainqueurs. Radovic, quant à lui remporta le second combat avec une grande facilité. Il malmena un pauvre Mazeau inexistant, malgré quelques réactions timides. La victoire de Radovic a déclenché chez ses compatriotes yougoslaves un baroud de cris de joie.

De l'avis unanime, les deux meilleurs techniciens de cette soirée, furent Bisot (FKC) et Hodac (EKC) qui combattaient face à face dans la catégorie des 54 kgs en seniors. En seigneurs devrais-je dire, tellement ces deux jeunes ont enthousiasmé la foule. Rien ne les arrêta, ils se sont affrontés en essayant de donner un maximum d'eux-mêmes, osant des coups de pieds et de poings d'une haute valeur technique. Il est dommage que l'arbitrage ait tronqué un combat qui méritait mieux que cet arbitre dont je tairais le nom. Il donna la victoire à Hodac en disqualifiant Bisot, qui, emporté par l'élan d'une contre attaque, asséna deux coups de poings dans la nuque de son adversaire. Nous ne contestons pas la victoire de Hodac qui la méritait, mais Bisot n'a, en aucun cas, démerité et lui aussi avait droit à un morceau de cette coupe qui nous a valu un combat d'une rare intensité.

Nous sommes rentrés tard, fatigués mais heureux d'avoir assisté à une soirée de sport de qualité, mais aussi d'avoir vu que nos frères algériens se sont encore distingués en nous jouant une mélodie sur une série de coupes qui a fait vibrer en nous la corde sensible !

Malek



Coupe des nations en Angola

La République Populaire d'Angola pourrait accepter l'organisation de la phase finale de la 16^e édition de la coupe d'Afrique des Nations de football en 1988, a annoncé lundi matin l'agence Angolaise de presse (Angop).

Victoire du Koweït

Le Koweït, une semaine après le début de l'épreuve, est fort bien placé pour remporter une nouvelle victoire dans le tournoi de football du Golfe qui se déroule actuellement à Abou Dhabi. Il a en effet remporté les trois matches qu'il a déjà joués et n'a concédé aucun but.

L'Irak est actuellement en tête du classement avec sept points, mais avec quatre matches déjà joués. Ses footballeurs n'ont en effet pas réussi à s'imposer devant l'Arabie Saoudite et on dû concéder le nul, un partout. Ce point perdu pourrait être lourd de conséquences pour la suite du tournoi. Car le Koweït est pratiquement assuré de remporter deux des trois matches qui lui restent à jouer, contre le Qatar et Oman. Le match décisif opposera, jeudi 1er avril, le Koweït à l'Irak, qui font depuis le début figure de favoris. L'Irak a remporté la dernière édition du tournoi, en 1980 à Bagdad, et le Koweït les quatre éditions précédentes.

Tanzanie - 4

Rwanda - 0

Pan african SC (Tanzanie) a battu Mukura Victory Sport (Rwanda) 4/0 (1/0), à l'issue d'un match comptant pour les 16^e de finale « aller » de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, disputé samedi à Kigali.

Les buts ont été inscrits par Abdallah Buruhani (30), Peter Tino (65), Abdallah Buruhani (82) et Mohamed Yahya (87).

Le KAC de Kénitra à Alger

5 avril. Le Kac de Kénitra, champion du Maroc 81, a quitté lundi Oujda pour Alger où il doit affronter vendredi prochain le club algérois « Riad d'Al-Qobba » en match comptant pour les éliminatoires de la coupe d'Afrique des clubs champions.*

Le Maroc n'était plus représenté dans cette compétition interafricaine depuis 1968, selon le président du Kac, M. Mohamed Doumou qui accompagne son équipe à Alger, cette longue absence était essentiellement motivée par des considérations relatives à l'arbitrage.

Grève des pros espagnols

Les footballeurs professionnels espagnols se mettront de nouveau en grève à partir du 11 avril, a annoncé lundi à Madrid le président de l'association des footballeurs espagnols (AFE). Le syndicat des joueurs professionnels -Joaquin Sierra « Quino ».

Selon « Quino », les accords conclus le 14 septembre dernier après la première grève de la saison -qui avait empêché le déroulement des

deux premières journées du championnat - n'ont pas été respectés par les clubs, et la majorité des joueurs ont donné leur accord à un mouvement de grève.

Ces accords prévoyaient notamment le paiement total des dettes que de nombreux clubs, principalement de deuxième division mais aussi de première division comme l'Atletico de Madrid, ont envers leurs joueurs. Les footballeurs professionnels espagnols demandent aussi le changement de régime fiscal qui leur est appliqué pour ce qui concerne le paiement de leurs impôts. Mais ils ont décidé de ne pas inclure officiellement ce point dans leurs motifs de grève.

Le président de la Fédération Espagnole de Football, M. Pablo Porta, interrogé la semaine dernière à Valence à l'occasion du match Espagne - Pays de Galles sur les menaces de grève, avait répondu que « cela est inimaginable la saison du Mundial ».

Cette grève -qui serait la troisième de l'histoire en Espagne si elle se déroulait - mettrait gravement en péril le calendrier de la fin de la saison et le plan de préparation de l'équipe nationale, même si l'AFE a toujours annoncé qu'un ordre de grève ne concernerait pas les internationaux en stage.

Une boxe classique

Les équipes françaises et Algériennes ont marqué les Internationaux de France de boxe. Les français ont témoigné d'un bon niveau technique. Ils ont compensé par l'enthousiasme leur inexpérience. Au-delà même des succès de Kaddour et de Ben Maghenia, respectivement chez les « coq » et les « plume », le comportement d'ensemble des français a été satisfaisant.

Les algériens, avec quatre concurrents en finale dont trois -Siad (Mi-mouche), Kouchanne (Mouche) et Abboud (mi-moyen) ont remporté les titres, ont fait la démonstration de la qualité de leur boxe. Une boxe très classique inculquée par un maître technicien, l'entraîneur national Oulk Makhloufi.

Un boxeur «directif» et «autoritaire»

Ancien boxeur professionnel de niveau international, Ould Makhloufi, qui se veut « directif et autoritaire », avoue « imposer son style et imposer une rude discipline à ses boxeurs » avec des résultats indiscutables à la clé. Les algériens feront bonne figure aux championnats du monde. Kouchanne a été, pour la deuxième année consécutivement, sacré meilleur boxeur des « internationaux ».

Les représentants des pays de l'Est ont été dans l'ensemble discrets, même si certains d'entre eux se sont révélés efficaces. Le super lourd Bulgare Stoimenov a écrasé, en finale, son rival Allemand Hussing. Quant au mi-lourd Roumain Pamfil, peu soucieux d'oeuvrer dans le classicisme, il a conclu par deux K.O., les deux combats qu'il a disputés. L'un compte comme l'autre, il est vrai, sont des boxeurs déjà confirmés.

En réalité, il faudra attendre Munich pour situer précisément les valeurs nouvelles des pays de l'Est.

MUSIK

THEATRE NOIR, 20 rue des Cendriers, 20^e Paris.

- 9, 10, 11 avril, **Gratien Midonet**. Des chansons antillaises.

- du 13 au 15 avril. **Alain Jean-Marie**. Pianiste antillais qui vous interprétera du jazz traditionnel et contemporain.

- du 16 au 18 avril. Vous assisterez à un spectacle de fête par **Djiby Soumaie**.

NEW MORNING, 7, 9 rue des Petites Ecuries.

Vendredi 9 : **Milt Jackson**
10 et 11 avril : **Monty Alexandre**

13 et 14 avril : **Ray Brown** et **Micky Roker**.

15, 16, 17 : **Gil Scott Heron American Funky jazz band**.
18 à 16 heures : **Transcontinental Cowboys**.

19 et 20 : **Doudou Gouirand Quartet**.

CLOITRE DES LOMBARDS, 60 rue des Lombards.

Juke blues Band
New Jukes band rhythm'n blues dansant.

L. Novit quartet - jazz brésilien.

Kim Parker quartet.

DUNOIS, 20 rue Dunois. 584 72 00

Edja Kunjali, African Roots in Music avec Ramadolf.

John Lindbert et H. Ragin.

Delux tango.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES. 37 rue des Lombards.

Josephina (chant), **Montivoni** (bandonéon), **Nunez** (guitare).

CHAMPIGNY au **Soleil dans la tête**, 3 rue du Dr Chanut.

Wild child, Pick Up, et Pieds joints.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS, 19 rue de Lappe.

La Perfecta et le groupe **Salsa y sabor**. Tous les soirs.

FANFA SAKOU Griotte, malienne/poétesse et musicien donc, sera accompagnée d'un musicien et d'un danseur pour le récital qu'elle offre pour sa part le 24 avril à 15 heures. (toujours à Picpus).

YVRO THEATRO. 23 ave. du Général Leclerc. 93 La Courneuve. Tél. 838 39 69. 10 avril à 20h30. Le groupe « **Le Scorpion** ».

MAISON POUR TOUS DES BLEUETS à Maison Alfort. Le groupe **Manding Ka** et son chanteur compositeur poète guadeloupéen **Adelaide Daro**, vous donnent rendez-vous. Au menu : le gros ka traditionnel et moderne.

VIVIAN REED dans le spectacle musical « **Harlem années 30** », actuellement à l'Opéra Comique (salle Favart), jusqu'au 25 avril.

JANGO EDWARDS. Un satyricon en herbe du 13 au 18 avril. Une délirante galerie de Portraits à Nanterre les Amandiers (7 ave Pablo Picasso. Tél. 721 18 81).

Accompagné par un orchestre de cinq musiciens qui connaissent seulement l'ouverture et la fin de chaque show.



La velle.

Djiby Soumaie au Théâtre noir

LA VELLE, ex-chanteuse lyrique, reconvertie au jazz aux Blues et aux Rythm'n blues. Paris la découvre il y a de cela deux ans, alors qu'elle pianotait dans le bar d'un grand hôtel parisien. Et c'est le début d'une nouvelle carrière. Elle fait des passages très remarquables soit en piano solo ou avec toute sa formation dans des clubs parisiens, au théâtre de la Ville et dans de très nombreux festivals. La Velle, pianiste noire américaine de talent a tenu l'affiche durant deux jours à Bobino le 7 et 8 avril. On a pu entendre sa voix puissante, multiple, une authentique voix de soul, qui nous entraîne aux racines de la musique noire et du blues. Sur une musique de funky, de gospels et un reggae fortement endiablé.

La Velle sera :

11. Discothèque « **Le Shogun** » à Tregunc (Bretagne).

16 Strasbourg. Discothèque « **Studio 80** ».

18 Serre-Chevalier-Club.

25. Brest. Club l'Arlequin.

28. Paris - New Morning.

Gala de l'ISC Music.

DEBATS

UNE SEMAINE de solidarité avec l'Afrique : cette inconnue des droits de l'homme organisé par l'Association des jeunes juristes Africains.

Lundi 19 avril : conférence et débat à l'Université de Paris I de 11 à 14 h à l'amphi IV, au 12 place du Panthéon. 75005 Paris. Droits et libertés en Afrique et à 17h30, à l'Institut International d'Administration publique, 2 av. de l'Observatoire.

Mardi 20 avril, de 20h à 24 h, au Théâtre de la Porte St. Martin, un gala de solidarité avec Francis Bebe, Manu Dubango, Paco Ibanez, Anouar Braham, Charif Allaoui en duo avec Ricardo d'Afrique, Nass el Ghiwane, Balle Kodja. Bebe Manga. Pierre Akendegue. Djurdjura.

Mercredi 21 avril, table ronde à la Maison de la Radio, sur l'information et les droits de l'homme. Pour plus de renseignements. **AJJAF**, 12 place Pantéon, 75231 Cédex 05 Paris.

EXPOS

LA MAISON DE L'ETRANGER. 16 rue Antoine Zattara, Marseille 3^e.

Art rencontre 82...

Expo de 11 artistes plasticiens de différentes nationalités qui travaillent dans la région de Marseille.

Mustapha Bimich (Séigraphie, céramique) marocain.

Chahab, iranien (peinture, gravure).

Mariam Habibi, iranienne (aquarelle).

Massoumeh Habibi, iranienne (acrylique sur film)

Masayudi Kai, japonaise (dessin, peinture).

Georges Pollack, autrichien (dessin).

Sam, cambodgien (peinture)

Yachiyo Sako, japonaise (gravure)

Alberto Valverde, espagnol (gravure)

Omar Youssoufi, marocain (céramique).

CENTRE CULTUREL LATINO-AMERICAIN.

Langues et Cultures des Amériques. présente dans ses locaux, 6 rue des Fossés-St-Marcel, 75005 Paris, l'exposition « **incohérences parisiennes** » du photographe chilien Jean-Louis Young. Exposition ouverte du 16 avril au 7 mai 1982 (9h-13h, 14h30-18h).

EXPOSITION sur la littérature africaine d'expression française, du 2 au 29 avril à la Bibliothèque Picpus. 70 ave Picpus, dans le 12^e Paris.

FILMS

FESTIVAL DE CHAMROUSSE. « **Gods must be crazy** » (les dieux doivent être fous, de Jamie Wys (Botswana) a connu lors de ce festival de l'humour, un véritable triomphe. Une oeuvre de grande qualité, irrésistible sur le plan de al comédie. Ne ratez pas sa projection si bien sûr, vous en avez l'occasion ...

DEUX MOIS sur l'Afrique noire à la Biblio-discothèque Picpus (70 rue de Picpus. 12^e. Tél. 345 87 12).

Il y aura du cinéma, avec les films

« **Diankha bi** » (la jeune fille) du Sénégalais Mahma

Johson Traoré, le 6 avril à 18h30.

« **La dernière tombe à Dimpaza** » suivi d'un débat avec le MRAP et la commission Anti-Apartheid le 15 avril à 18h30.

« **Le Retour de l'aventurier** » d'Allassane Mustapha (Nigéria), le 20 avril à 18h30.

MAISON POUR TOUS à Courbevoie. 14 square de l'Hôtel de Ville.

Jeudi 15 avril à 21 h. Conférence-débat. « **Venise, maîtresse des mers** » par le voyageur Gérard Perthuis.

De somptueuses images de la ville merveilleuse dont tout le monde rêve de faire un jour ou l'autre le voyage, d'un mourir ou d'y aimer. Ah ! Quel rêve, visiter les îles de la lagune et le chioggia, le grand port de pêche de Venise. Un film plein de soleil, qui se termine par les fabuleuses « Régates historiques » et le féérique feu d'artifice du Rédempteur, deux spectacles inoubliables.

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE. 47 bis ave. Bosquet. 75007 Paris. Tél. 555 79 15. Jeudi 15 avril, 18h30 : Présentation du livre « **Les cinémas d'Amérique Latine** » avec la participation de Paolo Paranagua et Edouard Balby.

MEETINGS

L'ISLAM AU MAGHREB « Traditions et actualité ». Conférence-débat avec **Gérard Bordat**. Vendredi 23 avril à 20h30. Cité Allende, salle 5 (1er étage) au fond de la cour. organisé par le CRISLA.

HENRI GUEDON le 22 avril à la Mutualité, concert de

soutien au Peuple Salvadorien.

GALA DE SOLIDARITE avec les territoires occupés, organisé par le Front démocratique à la salle des fêtes de **Montreuil** le 23 avril à 20h30.

QUINZAINE DU MAGHEB du 17 au 2 mai aux Mureaux pour tous renseignements : tél. 474 17 82 - 474 20 07 ou 099 92 12.

« **Instruments de musique et rythmes du Maghreb** ». Intervenants : F.O.L. des Yvelines et Fawzi ; « **Calligraphie** » avec les enfants des cours d'Arabe. Fresque Murale avec les enfants de la Vigne Blanche.

Problèmes d'actualité.

« **Les immigrés et la Justice** » avec la participation d'un groupe d'avocats du Maghreb. **Seconde génération** : Vidéogrammes-débats ; animation - spectacle théâtral ; Animation musicale avec le groupe « **Salem** ».

Exposition des artistes du Maghreb. Photos - Peintures - Dessins (adultes-enfants) ; conférence : « **l'architecture islamique** » ; Soirée gala : « **Idir** » entrée 10 F et 15 F ; spectacle calligraphique : « **Arabesques à voir et à entendre** » entré 10 F ; ex-position de la littérature sur le Maghreb.

Animation sportive

Tournoi de foot-ball.

Femmes du Maghreb. Après-midi rencontre avec les femmes Maghrébines. Film-débat avec intervenants extérieurs.

SALLE ST BRUNO. Samedi 10 avril à 19h30. 8, rue Pierre Lhermitte. M^o Chapelle ou Barbès. Film « **Le Retour** ». Débat l'immigration aujourd'hui. LES conditions de retour. Groupes de musique. Journée organisée par l'ATAF (Association des Travailleurs Algériens en France.)

CONTRE L'APARTEID Vendredi 23 avril à 20 heures, au 66 bd St Michel. Paris 6^e. Organise par le mouvement anti-apartheid. Des débats. Témoignages. Films « **Generation de Résistance** » (historique des luttes), avec la présence de Meo Leonard Mnumzana (A.N.C.) et Tulliamini Kolomoh (Swapo).

FORUM DES HALLES Espace 4 Niveau 4.

Exposition « **quelle identité** » débat le 14 avril à 19 heures.

Mots croisés de Hartmann

Solution grille n° 45

-	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	S	A	B	L	A	N	C	A
2	O	R	A	N	A	L	E	A	S	
3	N	I	G	E	R	B	E	C	S	
4	S	A	I	M	I	R	I	H	E	
5	T	T	I	G	E	P	A	N		
6	A	T	T	E	I	N	T	E	E	
7	N	I	A	S	A	E	R	E		
8	T	R	I	S	C	E	L	L	E	
9	I	R	E	E	L	E	A	U		
10	N	I	E	L	S	E	N	E		

Grille n° 46

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT :

- Poisson marin ;
- Aurochs - Capitale africaine ;
- Imite - Conifère ;
- Diastase - Coutumes ;
- Fin de port - Boeuf sauvage - Voyelles ;
- Coule en Suisse - Début de score ;
- Rousse en Corse - Cryptogramme vasculaire
- Oiseaux ;
- Principe odorant - Note
- Ville du Cameroun - Bride.

HORIZONTALEMENT :

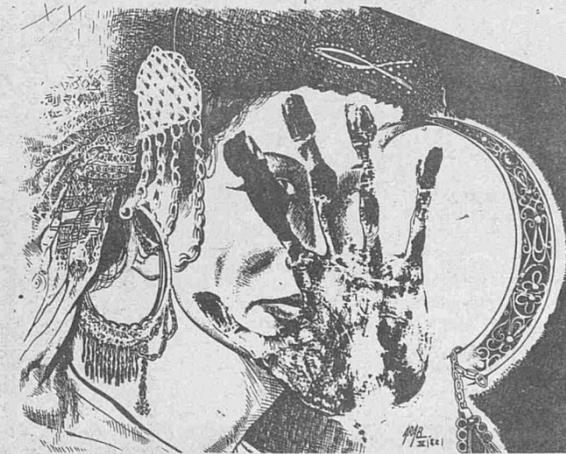
- Mammifère insectivore ;
- Mouche ;
- Guide - Fait communiquer ;
- Mère des titans - Conviendra ;
- Théologien musulman - Déesse marine ;
- Cuivre - Jeunes plantigrades ;
- Accélérer - Enlevée.
- Dans - Manche au tennis ;
- Personne qui dirige ;
- Ville de Tunisie - Intente ;

Mémorial

Frantz Fanon

9 mai 1982

« Des peintres du tiers-monde exposent » galerie le Marais Noir - 44, rue Vieille du Temple - 75004 Paris. du 8 au 21 avril 82 de 15h à 21h (entrée libre).



Gris ... gris ... gris ... les couleurs chaudes ont manqué dans ce 48^e Salon du Prêt à porter de Versailles. Quelle tristesse ! L'homme de la rue version année 80 est-il triste à ce point pour n'inspirer aux créateurs que des coloris de terre : brun, caramel, beige etc ... Vivement la cinquième semaine et la décentralisation pour que nos chers créateurs sortent de cet univers suffoquant de pollution et de béton qu'est Paris, capitale de la Mode et de l'inspiration créatrice.]

De l'oxygène ... du Soleil pour une mode plus écolo ... Ouais !!! Bref ... bref ... bref ... C'est un africain amoureux des coloris qui parle. Alors ... Côté forme, tendance, on revient dans un style plus classique, plus rétro : pantalon long et large, veste smoking pour cadres « machos ». Une bonne nouvelle cependant pour ceux qui aiment les femmes « femmes » : les décolletés et les jupes crinolines reviennent à grand renfort. Ouais !!

Bref, (encore une fois), excusez-moi si je me répète, c'est peut-être l'abrutissement causé par cette atmosphère suffoquante du Salon : stands alignés sur 1 km, des courants d'air dans tous les coins, un service de sécurité omniprésent et zélé. Ils fouillaient et interrogeaient tous ceux qui étaient suspects ...

Carlos rôdait-il là ? Mais non sans blague ! Tenez, moi par exemple, avec mon teint carbonisé et mes cheveux rastas, j'ai eu droit à l'inquisition malgré mon badge de presse épinglé en drapeau côté coeur de mon manteau.

Bref, (encore une fois, excusez-moi ... vous comprenez maintenant ...) je parlais tout à l'heure de suffocation, mais cela était vrai aux deux premiers étages du Salon. Au 3^e (question d'altitude peut-être) on respirait mieux. Le « Groupe des Halles » étendait ses diverses maisons sous forme de « souk », de place du marché. Enfin de l'oxygène ! Un grand podium aux éclairages diffus nous déverse une mode jeune, portable par l'homme de la rue. Une mode présentée par des mannequins semi-professionnels de toutes les couleurs qui dégainent, subjuguent, et vampent un public « melting pot » venu nombreux. Ouah !!! tout ceci me donne soif ... Salut.



SOLEIL... OU ÉTAIS-TU ?

MODE

REPORTAGE

par Amadou Gaye